

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.
- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. IV.—No. 19.

MONTREAL, JEUDI, 8 MAI, 1873.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE.

Fréchette est né à Lévis, le 16 novembre mil huit cent trente-neuf, au pied de la falaise, dans un endroit charmant, merveilleusement arrangé pour servir de berceau à un poète, au sein d'une nature saturée de poésie, au milieu des inspirations les plus pures de la gloire et du patriotisme. De tous côtés des choses qui frappent l'imagination, agrandissent l'esprit, élèvent l'âme, des horizons de flots et de montagnes à perte de vue, des rochers et des bocages, des nappes immenses de verdure, des champs de bataille et des plaines fameuses, théâtres de luttes gigantesques, des monuments et des ruines peuplées de souvenirs, des forts, des bastions, des murs crénelés surmontés de canons, des appareils de guerre, séjour de Mars ou d'Apollon, patrie de toutes les muses.

Nous pouvons dire de Fréchette comme poète ce que nous avons dit de Lavallée comme musicien, c'est que personne ne porte plus que lui le cachet national, l'empreinte de cette nature riche et variée, pleine de contrastes.

Dès son enfance il y eut deux hommes en lui. L'un pétulant, hardi, tapageur, organisateur d'équipées, fabricant de fusils, de pistolets et de canons, de bombes même, terrible au milieu de cet arsenal pour les passants et les voisins auxquels il en voulait. Un jour, M. Houghton, voisin de son père, le mit à la porte parce qu'il avait crié : "Hourrah pour Papineau !" Furieux de cette impolitesse, il court à son arsenal, y prend la plus grosse de ses bombes et la lance par dessus le mur de la cour; la bombe éclate, brise une fenêtre et jette l'effroi parmi les gens de la maison. L'autre, doux, rêveur, mélancolique et d'une extrême sensibilité, passant des heures sur la plage à contempler les traînées lumineuses que le soleil laissait sur le fleuve en disparaissant derrière les Laurentides, à regarder l'esquif ou le navire sillonner les eaux profondes du grand fleuve, à écouter le bruit des flots agités par la tempête ou le chant des oiseaux. Douces rêveries ! recueils mystérieux ! qui fécondent dans les âmes le germe sacré de la poésie !

Un jour, il n'avait que huit ans, il lit les *Lettres de Gilbert*. Cette lecture fut pour lui une révélation; il y trouva comme un écho de ses sentiments, une incarnation des aspirations qui depuis si longtemps troublaient son âme.

Les récits des exploits de Jean Bart et de Duguesclin lui avaient donné le désir d'être guerrier, il voulut alors être poète. Son père lui ayant demandé vers cette époque qu'elle carrière il se proposait d'embrasser, quand il serait grand, il répondit : — "Je serai poète."

"Sais-tu au moins ce que c'est qu'un poète," reprit son père ?

Comme la réponse se faisait attendre, le père, ajouta : — "C'est un homme qui fait des chansons, ce n'est pas ce métier-là qui t'enrichira."

Cette explication le peina mais ne le découragea pas. "Eh bien ! je ferai des chansons," reprit notre jeune poète.

Il se mit à rimer en entrant au Séminaire de Québec, il faisait des vers avant de décliner *rosa rosa*. Un jour, il ajouta quelques couplets à une chanson fort en vogue parmi les écoliers. Les messieurs du Séminaire, trouvant les couplets forts pour un enfant de douze ans, crurent qu'il avait dû voler cela quelque part et lui demandèrent

pour l'éprouver de faire des vers sur le sujet suivant : "Le chant d'un troubadour au concile de Clermont."

Fréchette leur remit peu d'heures après quelques strophes qui furent trouvées bonnes. Mais l'épreuve ne parut pas satisfaisante. MM. les abbés Méthot et Gonthier, soupçonnant toujours quelque supercherie, voulurent en avoir le cœur net. Un dimanche, ils enfermèrent sous clef notre poète dans une des chambres du grand Séminaire avec une feuille de papier et un crayon et lui ordonnèrent de faire une pièce de vers sur l'arrivée de Mgr. Laval au Canada. Fréchette avait une heure à lui, mais l'inspiration lui fit complètement défaut; lorsque les savants professeurs revinrent, il n'avait pas un seul hémistiche de prêt. Plein de confusion, Fréchette demanda un demi-heure de grâce qu'on lui accorde. Il se met à l'œuvre et fait en vingt minutes quatre strophes que l'abbé Gonthier conserve encore.

Fréchette ne fut pas précisément un écolier modèle; il n'eut jamais le prix de sagesse ni d'application, mais en remporta beaucoup d'autres.

A quinze ans, il quitta le Séminaire et part sans tambour ni trompettes pour les Etats-Unis à la bonne aventure. Le capot d'écolier lui pesait sur les épaules et la règle gênait sa nature naturellement indépendante et indisciplinée. Rendu à Ogdensburg, il apprend la télégraphie dans l'espace d'une nuit, et le voilà opérateur. Mais sa carrière d'opérateur ne fut pas longue, elle dura trois jours. Ses patrons ne trouvant pas ses connaissances télégraphiques suffisantes, le congédièrent. Fréchette parcourut en vain toutes les rues de la ville, à la recherche d'une position sociale. Fatigué de courir, il change d'habits avec le premier venu et s'engage pour casser de la pierre. Pendant un mois, il casse et il recasse avec un courage digne d'un meilleur sort; il ne songeait plus à être ni poète ni guerrier, le métier de casseur de pierre suffisait à son bonheur, à son ambition.

Mais on se fatigue de tout dans ce monde, un bon jour, le mal du pays le prit, il déposa la masse et alla reprendre au séminaire ses études si singulièrement interrompues. Il recommença à rimer et publia dans *l'Abeille*, petit journal imprimé au Séminaire, des pièces de vers qui dénotaient un véritable talent.

Il termina ses études à Nicolet, quitta le collège en 1860 et entra à l'Université-Laval pour y faire son droit.

C'était le temps où les étudiants faisaient la vie de bohème suivant toutes les traditions, moitié gamins, moitié gentilshommes, lisant beaucoup plus Dumas que Pothier, faisant un peu de tout excepté le bien. Fréchette se jeta corps et âme dans cette vie de bohème; c'est chez lui qu'on se réunissait, dans une mansarde de la rue du Palais, qu'il habitait avec Alphonse Lusignan, ex-rédacteur du *Pays*. Ils étaient là généralement une dizaine, terrible confrérie de jeunes gens de talent, devenus presque tous de respectables pères de famille et des citoyens modèles, mais terribles tapageurs alors, flâneurs incomparables, et organisateurs d'équipées qui plus d'une fois troublèrent la paix de cette bonne ville de Québec. Il fallait les voir réunis autour d'une vieille table chargée de pipes et de tabac, passant des soirées et des nuits à rire et chanter, parler et fumer. Quelle verve ! Quel entrain ! Quelles tempêtes, lorsque la discussion tombait sur la politique ! Quelquefois, Fréchette lisait ses vers au milieu des applaudissements de la docte réunion ou d'un déluge de quolibets suivant le caprice et l'humeur

du moment. N'oublions pas qu'une de leurs principales occupations était de faire les élections; aussitôt qu'arrivait cette époque désirée, ils s'abattaient comme une nuée d'étourneaux sur les comtés avoisinant Québec, battaient la campagne en tous sens et faisaient des discours à la Robespierre !

On les vit aussi, transformés en acteurs, jouer des drames et des comédies au profit de la colonisation, des incendiés et autres bonnes œuvres. Temps heureux après tout que celui-là, où les privations même sont des plaisirs, mais temps funeste pour ceux qui abusent de la sève et de l'activité de la jeunesse !

Fréchette était sorti du Séminaire, conservateur, comme on l'était dans sa famille; il n'eut aucune objection à entrer à la rédaction du *Journal de Québec* dont le propriétaire et principal rédacteur, M. Cauchon, était alors ministre des Travaux Publics. Pendant les sessions il était employé comme traducteur à l'Assemblée Législative. Ces deux positions lui permettaient d'être le caissier, le prêteur de la confrérie, mais il les abandonna bientôt pour devenir libéral comme ses amis.

Nous avons publié, il y a quelques semaines, la charmante pièce de vers dans laquelle Fréchette a fait le tableau de sa vie d'étudiant, n'en parlons pas davantage de peur de gâter cette si gaie et pittoresque peinture.

C'est par cette voie douce et fleurie que Fréchette arriva en 1864 à cette profession d'avocat si pleine de ronces et d'épines depuis quelques années, où tant d'illusions et de talents vont s'engloutir tous les jours, cette terre promise qui tient si peu ses promesses, refuge fatal de tous ces jeunes gens instruits qui ne sachant que faire de leur éducation se jettent là en désespoir de cause.

Fréchette voulut consacrer les loisirs que la profession lui laissait au journalisme, cette autre carrière aussi encombrée et beaucoup plus ingrate que la première. Il fonda le *Journal de Lévis*.

Avocat, journaliste, poète et libéral avancé, Fréchette réunissait en sa personne, par un heureux privilège, tous les titres possibles de pauvreté. Avouons cependant que pour des hommes comme Fréchette, il y a toujours de l'avenir, lorsqu'à d'aussi grands talents ils joignent l'énergie et la persévérance qui sont après tout nécessaires dans toutes les positions, dans tous les pays. Mais Fréchette n'était pas l'homme qu'il est aujourd'hui, la vie facile qu'il avait menée ne l'avait pas préparé aux déboires et aux privations, l'expérience et la réflexion ne lui avaient pas appris à régler ses idées et ses sentiments, à plier sa nature fière et indépendante; il n'avait pas le sentiment du devoir et les convictions qui donnent l'esprit de sacrifice et la force de supporter les humiliations; enfin l'homme d'inconstance et d'imagination l'emportait sur l'homme de principe et de volonté. Ajoutons que l'habitude qu'il avait prise de manger de l'opium le tenait presque constamment dans un état de somnolence et d'énerverment où l'âme est peu capable de grands efforts, de fortes résolutions. Certaines circonstances privées se joignant aux déboires de son état, il se révolta, un jour, contre les rigueurs du sort et partit, triste, mais résolu, pour les Etats-Unis. Ce départ imprévu surprit tout le monde et attrista tous ceux qui voyaient en lui, l'une des étoiles les plus brillantes de la jeunesse, un talent si plein de promesses.

En arrivant à Chicago, Fréchette fonda *L'Observateur* qui mourut jeune, faute de capitaux, mais sa réputation,

son talent d'écrivain et d'orateur, sa bonne mine et sa conduite honorable lui créèrent parmi les Canadiens des Etats-Unis une influence que les Américains ne manqueraient pas de remarquer. Quelques mois après la chute de *L'Observateur*, il était nommé secrétaire correspondant du Département des Terres de l'Illinois Central, en remplacement de feu Thomas Dickens, frère de Charles Dickens, le fameux romancier anglais. Il quitta cette situation deux ans plus tard pour prendre la rédaction de *L'Amérique* et se lancer dans la politique. Il fut deux fois à même d'être mis sur le ticket républicain comme candidat à d'importantes fonctions, et notamment à la charge de juge de la Cour de Police, (ce qui à Chicago équivaut à une élection) mais il ne put accepter, n'étant pas encore naturalisé citoyen américain.

Il n'y a pas de doute que Fréchette avait tout ce qu'il faut pour se faire un chemin brillant dans la politique américaine, mais des circonstances singulières le forcèrent heureusement de revenir dans le pays.

En 1870, la guerre franco-prussienne éclata pendant qu'il était en promenade au Canada. La population allemande très-nombreuse dans l'Illinois força la Convention républicaine de Springfield à adopter une résolution de sympathie envers la Prusse. On conçoit l'exaspération de la population française qui avait jusqu'alors voté comme un seul homme avec le parti républicain. Celui qui remplaçait Fréchette à *L'Amérique*, un professeur suisse qui avait probablement des intérêts personnels engagés dans ce parti, se mit à écrire des articles contre la France.

Lorsque Fréchette arriva à Chicago, il trouva son journal aux abois : 1600 abonnés l'avaient renvoyé.

Il abandonna l'entreprise pour ne pas compromettre sa popularité personnelle ; et, pour ne pas avoir à faire une lutte inutile et imprudente à un parti tout puissant, il s'absenta de Chicago pendant les élections et alla passer deux mois à la Louisiane. C'est pendant cette agréable promenade qu'il composa son ode sur le Mississippi, la plus belle, peut-être, de ses improvisations.

A son retour, pour donner aux circonstances le temps de se modifier, il prit le parti de revenir momentanément au Canada, comme correspondant de deux journaux américains. Il quittait donc Chicago, après avoir reçu les témoignages d'estime les plus flatteurs de la part de ses compatriotes de l'endroit, et arrivait dans le pays à la veille des élections de 1871. Il était à peine arrivé qu'on le pria de se porter candidat pour le comté de Lévis.

Huit jours après, au grand étonnement de tout le Bas-Canada, il posait sa candidature contre le Dr. Blanchet ; on ne savait même pas qu'il était dans le pays.

Venu pour se promener, n'ayant pas même apporté ses malles, il se présentait ! et faisait la chose aussi naturellement que si, étant en voyage, il se fût détourné, un instant, de son chemin pour visiter un ami ou admirer un monument. Et sans autre ressource que sa parole, il entreprenait de lutter précisément contre l'un des hommes les plus forts du parti conservateur, dans un endroit où toutes les influences allaient se trouver ligüées contre lui. Aussi il lut battu par 336 voix de majorité, mais il sortit de la lutte avec des amis dévoués, des partisans passionnés, un avenir assuré.

Il ouvrit un bureau d'avocat, se mit à pratiquer et songea surtout à se préparer pour les élections de la Chambre fédérale. Il avait juré de se faire élire et d'enlever au moins l'un des mandats du Dr. Blanchet.

Il est rare que tant de persévérance et d'énergie ne fléchisse pas le peuple ; il ne s'en fallut que d'une cinquantaine de voix qu'il ne réussit, l'année dernière. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il aurait pu, dit-on, se faire élire facilement ailleurs. Mais non, c'est le Dr. Blanchet qu'il veut battre, c'est Lévis qu'il veut représenter, il l'a dans la tête et il n'en démordra pas, à la peine de se présenter jusqu'au jugement dernier.

Après les dernières élections il alla s'établir à Québec où la fortune lui paraît propice.

Mais ce n'est ni l'homme politique ni l'avocat que nous voulons peindre aujourd'hui, c'est le poète.

M. Fréchette était encore étudiant en droit, lorsqu'il publia son premier volume de poésies, sous le titre suivant : "Mes Loisirs." C'est un recueil de pièces détachées d'improvisations composées, la plupart, au S'minaire, les premiers jets d'une âme inspirée, les prémices d'une nature féconde mais peu cultivée. C'était la première fois qu'un poète canadien lançait dans le public un recueil aussi considérable.

Ce fut un événement littéraire.

Crémazie venait de partir. Les lettres canadiennes en deuil accueillirent avec joie l'étoile qui venait remplacer l'astre disparu, elles couvrirent de fleurs le berceau d'où partaient des chants si mélodieux. Ce n'étaient pas encore les accents sublimes du "Drapeau de Carillon," cette voix inspirée qui avait réveillé dans leurs tombeaux toutes les gloires de la patrie. Il y avait des notes faibles dans ces chants mélodieux, des coups d'ailes

manqués dans ces essors brillants, des pierres communes parmi ces diamants. Mais ne reconnaît-on pas le rossignol aux premiers sons qui sortent de son gosier enchanté, les premiers essors de l'aigle n'indiquent-ils pas le roi des airs ?

Fréchette reçut de partout les encouragements les plus flatteurs ; Lamartine et Victor Hugo l'applaudirent et la *Tribune Lyrique* de Paris écrivit ce qui suit :

"Ce qui fait la grandeur de la littérature française, c'est son extension, cause de sa diversité. Paris seul n'a pas enfanté ses plus illustres représentants. Idiôme exubérant de vitalité, notre langue produit à ses extrémités des œuvres d'une vigueur que son centre ne dénierait pas. Partout où un cœur français bat, partout où une âme française pense, soyez assuré qu'une plume tendre où énergique surgira. Chambéry n'a-t-il pas produit les deux de Maître ? Genève, Jean-Jacques Rousseau ? Constantinople, André Chénier ? L'Isle Bourbon, Parny ? Aussi est-ce sans étonnement que nous voyons aujourd'hui le Canada, cette France nouvelle, restée si française malgré la domination étrangère, donner le jour à des écrivains dignes en tous points de sa glorieuse métropole !

"Je n'en choisirai qu'un entre cent, parce qu'il est jeune, tout à fait supérieur, et que son beau génie mérite de faire jaillir sur sa mère-patrie un rayon de gloire.

"Louis-H. Fréchette, né à Québec, au milieu des forêts vierges du Nouveau Monde, bercé par cette vigoureuse nature que la folie de l'homme n'a pas encore épuisée, fait vibrer avec une puissance qu'il semble emprunter aux grands bois et aux incommensurables savanes de son pays, cette belle langue de Louis XIV qui a conservé là-bas, sur un sol nouveau, toute sa majesté rayonnante de la fécondité d'une terre qui vient de jaillir à peine des flancs de l'Océan."

Après avoir cité *L'Iroquoise*, le journal français ajoute : "Nous aurions pu citer vingt pièces de vers aussi belles, aussi énergiques, aussi purement écrites que celles-ci ; nous l'avons préféré, parce qu'elle jette quelque jour sur les mœurs sauvages de ces fiers enfants de l'Amérique du Nord.

Il y a de jolies pages dans "Mes loisirs," des vers d'une harmonie, d'une richesse et d'une pureté qu'on ne trouve pas toujours dans les débuts de quelques-uns des poètes les plus distingués de France. Mais le talent de Fréchette a mûri depuis ce temps et a produit des choses plus vigoureuses et plus parfaites encore. *L'Opinion Publique* en a publié quelques-unes.

Après ce brillant début, Fréchette fut avare de ses productions pendant plusieurs années, à peine s'il consentit à tirer de sa lyre quelques sons puissants. C'était l'époque où, comme nous l'avons dit, les agitations de la politique, les ennuis de la profession, les misères du journalisme et des soucis d'une nature privée tinrent constamment son esprit et son âme dans un état peu favorable à la poésie.

Fréchette partit pour les Etats-Unis, aigri, mécontent du sort qui le força de quitter son pays, de dire adieu à ses illusions brisées. Les ennuis de l'exil et les souvenirs de la patrie, si vivaces dans les âmes poétiques, augmentèrent naturellement ses ressentiments politiques ; il sentait le besoin de donner un libre cours aux sentiments qui depuis longtemps agitaient son âme.

C'est sous l'empire de ces impressions qu'il composa ces strophes enflammées, cette puissante et terrible diatribe qu'on appelle "La voix d'un exilé," dont l'effet fut si grand dans notre monde politique.

Pour les uns "La voix de l'exilé" parut terrible mais juste comme la vengeance divine, l'idéal du patriotisme courroucé, le chef-d'œuvre du poète ; les autres l'appellèrent la voix du désespoir, de la trahison et de la calomnie, la dernière lueur d'un talent tombé, ils reprochèrent à Fréchette d'insulter les premiers hommes de son pays, etc., etc.

Ces appréciations, comme toutes celles qu'inspire la passion politique, sont exagérées des deux côtés. Examinons la chose au point de vue de l'art seulement.

Il n'y a pas de doute que la colère a mis, en certains endroits, dans la bouche du poète, des expressions peu dignes de la poésie, un langage peu compatible avec la délicatesse des muses ; mais que de pages éloquentes ! que de strophes embaumées des parfums les plus exquis de la poésie ! Il est un endroit où le poète croit voir dans le lointain l'image de la patrie absente. Voyons quels accents touchants cette vue lui inspire :

Quand le vent est muet, quand la nuit est sereine
Sur les bords du grand lac mon pas distrait m'entraîne,
Car j'aime le désert, l'air et la liberté.
J'ai, penseur atterré, le front noyé dans l'ombre
Et le regard perdu sur les vagues sans nombre
J'interroge l'immensité.

Loin, là-bas, par-delà ce nuage qui passe,
Par-delà l'horizon, que cherche, dans l'espace,
Mon œil que si souvent les larmes ont terni ?
Ah ! c'est qu'il est un lieu dont le nom vous enflamme,
Et dont le souvenir est mieux gravé dans l'âme,
Que dans le bronze et le granit.

Ce lieu, c'est le berceau, c'est la rive chérie,
Montagne, plage aride, ou campagne fleurie,
Coin de terre où, chétif, l'homme a reçu le jour ;
Qu'on l'appelle Pologne, Irlande ou Sibérie,
Sables, glace ou pampas, c'est toujours la Patrie,
Et ce nom-là veut dire Amour !

Je t'aime, nom sacré, sublime symphonie,
Dont la mélancolique et suave harmonie
M'apporte en souvenir tant d'espoir envolé ;
Toi qui fais les grands cœurs, au jour des grandes crises ;
Toi qui chantes partout, sur les flots, dans les brises,
Toi qui fais pleurer l'exilé !

Oui, je t'aime ! et pourtant, sur ma lyre attendrie,
Quand je veux te chanter, beau nom de ma patrie,
L'amertume toujours attriste mon refrain ;
Les paroles d'amour se glacent sur ma bouche,
Et puis, je ne sens plus, sous mon angle farouche,
Frémir que des cordes d'airain.

O ruisseaux gazouillants, ô brises parfumées,
Accords éoliens ronflant sous les ramées,
Soupirs mélodieux, sons suaves et doux.
Trémolos qui montez des frais nids de fauvettes,
Voluptueux accents qui bercez les poètes,
Chants et murmures, taisez-vous !

Vous me charmiez jadis : cette époque est passée ;
Vos douceurs ne vont plus à mon âme froissée ;
Mon vieux luth s'est brisé sous mon doigt trop hardi ;
Le clairon du devoir a sonné dans mon rêve...
Le faible enfant n'est plus ; c'est l'homme qui se lève :
L'humble troubadour a grandi !

Plus loin l'image de sa jeunesse lui apparaît, avec celle du sol natal, le souvenir de ses premières impressions, des premiers battements de son cœur pour la patrie, traverse son âme. C'est la plus belle partie de *La voix d'un exilé*.

Le soleil ce matin s'est levé dans la brume
Comme les flancs noirs d'un cratère qui fume.
Par un épais brouillard le ciel était voilé,
Pas un seul coin d'azur à l'horizon sans borne
Hélas ! il est souvent ainsi lugubre et morne
Le firmament de l'exilé.

Tout est brumeux aussi mon âme affaissée ;
La tristesse me navre et ma sombre pensée
Promène ça et là son vol extravagant,
Comme ces lourds oiseaux qu'on voit, dans la tourmente,
Voltiger de la dune à la vague écumante,
Et tournoyer dans l'ouragan.

Un long panorama devant moi se déroule ;
Tous mes vieux souvenirs se réveillent en foule,
Et passent sous mes yeux en groupes éplorés...
Ah ! comment voulez-vous que je vous reconnaisse,
Chastes illusions de mes jours de jeunesse,
De ces jours que j'ai tant pleurés ?

Sous ces voiles de deuil, pourquoi, donc, m'apparaître,
Mes beaux rêves perdus, vous que je croyais être,
Sous la poudre du temps, pour toujours enfouis ?
Et vous, premiers accents de l'âme qui s'éveille,
Pourquoi reviennent-ils vibrer dans mon oreille,
Vos longs échos évanouis ?

O printemps de la vie ! ô premières années !
Heures d'enfance, ô vous que Dieu nous a données,
Pour que chacun de nous eût sa part de bonheur ;
Fantômes du passé, saintes mais tristes ombres,
Hélas ! venez-vous donc hanter mes rêves sombres,
Pour ajouter à ma douleur ?

.....

Nous traversions alors une époque néfaste ;
Dans les cercles du soir, le peuple enthousiaste,
En silence, pleurait de glorieux proscrits.
Nous venions de passer ces longs jours de tempêtes,
Jours de gloire et de deuil, où les plus nobles têtes,
Sans honte, étaient mises à prix !

L'échafaud qu'entourait une foule rampante,
Dressait encore au loin sa hideuse charpente ;
Du sang de ses enfants le sol était brun ;
Papineau de l'exil vidait la coupe amère,
Et l'enfant apprenait, des larmes de sa mère,
A répéter son nom béni.

On respirait partout comme un vent d'épopée.
En son manteau de deuil la nation drapée
Couvrait ses bourreaux d'un mépris souverain ;
Le patriotisme, archange aux traits de flammes,
Electrisait les cœurs et soufflait dans les âmes
Comme dans des clairons d'airain !

Quand bien même il n'y aurait que cela dans *La voix d'un exilé*, ce serait encore assez pour nous faire dire, que celui qui a fait ces vers magnifiques, n'est pas un poète ordinaire.

Pourtant, depuis ce temps, que de charmantes improvisations il a éparpillées sur sa route au Canada ou aux Etats-Unis. Odes et ballades, chants d'amour ou de gloire, quelle couronne de fleurs et de diamants, qu'elle mosaïque étincelante !

Fréchette disait, dans la conférence qu'il vient de faire à Montréal, que Crémazie et Lemay étaient les deux premiers poètes du pays, nous dirons, nous, que Crémazie Lemay et Fréchette sont les trois personnalités les plus remarquables de la poésie canadienne.

Il serait assez difficile de dire lequel dans cette poétique trinité doit occuper la première place, ils ont chacun leur mérite et leur spécialité. Crémazie était fait pour l'épopée, pour la grande poésie qui puise ses inspirations dans les sphères les plus élevées de la pensée, aux sources les

plus profondes de sentiment religieux et national, sa voix est puissante et sonore, sa strophe pleine de noblesse et de majesté. Lemay réussit surtout dans l'idylle, il est le chanteur aimé des beautés de la nature, des scènes champêtres, des douleurs et des joies domestiques; il a dans l'âme et dans la voix moins de puissance mais plus de fraîcheur, de suavité, de véritable sensibilité que ses émules. Fréchette est surtout un poète lyrique, moins profond que Crémazie et moins gracieux que Lemay; mais il a un talent plus souple et une nature plus variée, plus passionnée, qui lui permettent d'aborder tous les genres avec succès. Sa strophe est plus pleine, plus sonore et plus élégante, son vers plus riche et mieux fait. Il est plus complet.

Nous dirons, sans entrer dans trop de détails, que la poésie de Fréchette se distingue par la beauté de la forme, la pureté et l'harmonie du vers, l'éclat des images, la splendeur des effets qu'il sait produire. Il nous éblouit, en nous jetant à pleines mains de la poudre d'or aux yeux, nous enlève par de brillants coups de théâtre, avant qu'on ait eu le temps d'analyser sa pensée. Il excelle à dramatiser une idée, un sentiment, à lui donner du relief.

Il y a dans la poésie de M. Fréchette quelque chose qui ressemble parfois aux éclats de tonnerre qui retentissent sur les hauteurs de Québec, pendant que l'éclair déchire en tous sens le nuage qui les enveloppe, aux capricieux et magnifiques effets de lumière dont les aurores boréales remplissent notre ciel dans une nuit d'hiver ou aux flots, retentissants et argentés qui vont, poussés par la brise, expirer en soupirant sur les falaises de Lévis; quelques fois ses strophes ressemblent à une flotte d'élégants et vigoureux navires courant, voiles déployées, drapeaux au vent, pavisés de banderoles et de guirlandes de fleur.

Qu'il y ait, maintenant, quelque chose de vague dans la poésie de M. Fréchette, quelque chose d'incomplet dans la pensée et le sentiment, que sous cette brillante parure et ces flots d'harmonie, l'idée ne soit pas toujours forte et claire, c'est possible. M. Fréchette n'a pas donné la mesure de son talent, il ne paraît pas avoir écrit encore sous l'influence d'un de ses sentiments profonds, de ces grandes inspirations religieuses et patriotiques qui inspirent des œuvres solides et durables. Il devrait faire en poésie ce que Marmette fait si bien dans le roman, entreprendre de chanter quelques-unes des immortelles épopées de notre histoire. D'autres poètes avec moins de talent ont fait plus qu'il n'a fait.

Mais hélas! il faudrait répéter ici ce qu'on a dit si souvent. Comment veut-on que le poète privé de tout moyen d'existence consacre tout son temps et son intelligence à des choses qui ne peuvent que l'appauvrir davantage? Ne voit-on pas tous les jours des jeunes gens, admirablement doués, craindre de passer pour poètes, refouler au fond de leur âme des inspirations qui pourraient compromettre leur réputation d'hommes sérieux, rogner les ailes que Dieu leur avaient données.

D'ailleurs, outre le poète avide de gloire et de renommée, il y a dans Fréchette l'homme pratique et positif, en garde contre les exigences et les cruelles réalités de la vie; il y a l'orateur populaire dont la nature bouillante se plaît au milieu des émotions, des luttes et des tempêtes de la politique. Il croit, sans doute, qu'à l'exemple de Lamartine et de Victor Hugo, il peut être autre chose qu'un poète, prouver comme eux que non-seulement il peut faire de meilleurs vers que ses contemporains, mais encore de meilleurs discours. On peut donc craindre que Fréchette ne laisse le Parnasse pour la Chambre d'Assemblée et qu'il ne se mette à faire des lois au lieu de faire des vers.

Nous en avons pourtant bien assez de mauvais législateurs et de mauvaises lois, et nous donnerions bien tout les statuts qu'on nous fera d'ici à dix ans pour un bon poème. Au risque de chagriner messieurs les députés, j'irai jusqu'à dire que la traduction d'Évangéline, par Lemay, vaut mieux et nous honore plus que leurs discours.

Ceux qui ne connaissent pas Fréchette, seraient portés à se le représenter, parce qu'il est poète, avec une figure maigre et pâle, encadrée dans de longs cheveux noirs, un air maladif, une physionomie rêveuse, mélancolique, des habits mal faits et des manières gauches, se tromperaient grandement. Fréchette est un beau, grand garçon, blond, rosé, à la taille corsée, à l'air décidé, à la jambe solide, aux poignets vigoureux, difficile à abattre comme il l'a prouvé dans les élections, toujours élégamment vêtu, soigneusement ganté, galant envers les dames, droit comme un militaire, n'ayant aucunement l'apparence d'un homme qui se donne de la misère, que la poésie consume.

Nous avons dit qu'il y avait deux hommes en lui, mais depuis son retour des États-Unis, l'homme pratique, sérieux et réfléchi, aux résolutions énergiques, à la volonté de fer, paraît l'emporter sur la nature mobile et inconsistante du poète; une grande réaction s'est opérée dans ses sentiments, ses idées et sa conduite. Le danger, mainte-

nant, c'est que non-seulement il renonce à la poésie pour se faire législateur, mais qu'il pousse le crime encore plus loin, qu'il devienne tout simplement bourgeois et rentier, et qu'après s'être marié, il ne songe plus qu'à devenir le maire de son village et le marguillier de sa paroisse.

L. O. DAVID.

P. S.—M. Fréchette avait composé, durant son séjour à Chicago, un poème—*Les Fiancées de l'Outaouais*, un opéra en cinq actes et une comédie: tout a été consumé dans le grand feu de Chicago, pendant que Fréchette était en Canada.

Nous avons oublié de dire que Fréchette écrivait bien en prose, mais tout le monde le sait.

CHRONIQUE DE QUÉBEC.

Ce n'est peut-être pas sans une certaine crainte que le lecteur, entr'ouvrant ce journal, y lira mon nom, écrit en toutes lettres, au bas de cette chronique.

Et combien de lectrices se sentiront prises d'une inexplicable terreur, croyant apercevoir, dans l'ombre, me tenant compagnie, deux sicaires armés jusqu'aux dents, l'un portant une dague, l'autre un assommoir.

Lui, s'écria-t-on, écrivez une chronique!

C'est mirobolant, incroyable, inhumain.

Une chronique, ce quelque chose de suave, de doux, de délicat, de charmant, entre les mains redoutables de Philéas Huot, le vaincu de Québec-Est!

Allons, c'est à ne pas y croire.....

Calmez-vous, charmants lecteurs, et bannissez de vos lèvres ces paroles de superbe dédain.

Écoutez plutôt la défense d'un pauvre chroniqueur, qui s'abaisse devant vous et frappe sa poitrine, humblement incliné sur la dernière marche de votre tribunal.

Moi, un homme féroce, n'en croyez rien, lecteurs.

Plusieurs journaux, c'est vrai, ont bien représentés Québec-Est vivant sous un règne de terreur, dont j'étais le Mars, dictant de la mort la funeste besogne.

De tout cela pas un mot de vrai, comme vous allez voir.

Tenez, moi qui vous parle, je suis l'homme le plus paisible et le plus inoffensif du monde.

Je n'oserais, parbleu, donner la mort au papillon qui butine dans les prés, encore moins à la mouche qui vole, en ce moment, à ma fenêtre, saluant, de ses ailes légères, le premier rayon d'un plus doux soleil.

Mais, vous le savez, certains journaux sont comme de grands enfants: il leur faut une victime à immoler.

Par malheur, me trouvant là, je suis tombé entre leurs serres immitoyables.

Et c'est ainsi que je fus immolé sur l'autel de la patrie.

J'avais beau crier grâce, du fond de mes comités, on abattait, chaque matin, sur ma tête endolorie, en guise d'assommoir, deux ou trois colonnes de mauvaise prose.

Dans les peintures que l'on faisait de moi, j'étais irriconnaissable, au dire, même, de personnes très-honnêtes.

Mais comme Régulus, au fond de sa boîte constellée de clous aigus, j'endurais cela en vrai Romain.

Et vous verrez que personne ne m'en tiendra compte.

A présent, comme toutes les choses de ce monde, cela s'oublie.

Je reconquiers dans l'opinion ce que j'avais perdu.

Petit à petit l'on s'habitue à moi, et c'est avec les sentiments de la sécurité la plus complète, que chacun se hazarde à m'adresser la parole.

Les bonnes, elles-mêmes, ne s'effraient plus de ma présence, et laissent approcher de moi les petits enfants, qui me prennent, jadis, pour un croquemitaine.

On comprend que sous la peau de l'ogre, il y a un bon garçon, qui mérite, comme tout autre, sa petite part au soleil et une place à la table commune.

Je me sens, enfin, réhabilité.

Convaincus, maintenant, de mon innocence, j'espère que vous voudrez bien me suivre à l'autre paragraphe, où j'essaierai de peindre les impressions de la vieille capitale.

La printemps nous arrive, avec son ciel bleu, ses chaudes haleines et son ardent soleil.

Une douce lumière inonde toute la terre, la chaleur qui tombe d'en haut nous ravive et Québec semble sortir d'un long et impissant repos.

Car il est vrai de dire que notre bonne ville campe, pendant cinq mois de l'année, sous le givre et à travers des monts de glace et de neige.

La navigation, close en novembre, intercepte presque toute communication.

Nous ressemblons, en cela, au voyageur attardé, soupirant après les joies et les allégresses du retour.

Les nouvelles sont alors précieuses comme le Pérou. Et si, parfois, il en arrive une, nous la recueillons discrètement dans le pan de notre habit, nous la choignons comme une aéroliithe tombée du ciel, ne la faisant connaître qu'à nos proches et à nos intimes, afin de lui conserver tout son éclat et sa splendeur.

Vous voyez, par là, que notre position n'est pas du tout souriante.

Mais il est curieux de voir comme nous prenons la chose en philosophes.

Dès que décembre se lève, tout pâle, à l'orient, les voisins s'assemblent par groupes, et l'on organise les veillées de l'hiver, qui doivent durer jusqu'à Pâques.

C'est alors que nous sommes témoins de conversations familières et pleines de gaieté, où, sans distinction de rang ni d'âge, chacun s'amuse à sa guise, avec cette insouciance toute française, dont nous sommes ici les joyeux héritiers.

Entrez avec moi dans cette maison toute illuminée.

Sans cérémonie, je vais vous introduire.

Tout y est simple, propre, convenable.

Pendant qu'au dehors le vent siffle et que le froid hâte le pas de ceux qui cheminent sur la route, un poêle, bien chauffé, répand, à l'intérieur, le bien-être et la joie.

Dans chaque chambre, un groupe bruyant et tapageur, s'amuse à son gré.

Les uns, assis près d'une table, recouverte en étoffe rouge, procèdent à une partie de cartes très-animée.

Un morne silence règne.

Tous veillent à ce que le règlement soit avec rigueur observé.

Et si quelqu'un fait mine d'en violer un seul article, le jeu cesse, les cartes se déposent sur la table, les chaises s'éloignent, le chien aboie et cours sur au chat de la maison, qui se paie le luxe d'une promenade sur les meubles.

La maîtresse de céans intervient, afin de maintenir l'ordre. Sa présence, seule, a l'effet d'un obus tombant parmi les joueurs.

L'on finit par s'entendre, et la partie continue au milieu du calme général.

Voyez-vous, là-bas, cet autre groupe non moins agité.

Ce sont des politiciens, devisant sur la chose publique.

Pendant que l'un exalte jusqu'aux nues l'administration, l'autre ne peut trouver de termes assez expressifs pour qualifier la conduite de ceux qui tiennent le timon de l'état.

Les esprits se montent, tout le monde est debout, gesticulant sans cesse; et l'on finirait par se dire de gros mots, si une belle et grande fille, aux cheveux blonds, ne passait à l'instant, en distribuant des pommes dans une corbeille et des sourires sur ses lèvres de carmin.

D'autres, assis avec respect, autour d'un homme à cheveux blancs, écoutent raconter un de ces récits fantastiques qui donnent la chair de poule aux enfants, et font pleurer, sous ses lunettes, la vieille du logis, dont les jours deviennent tristes et mélancoliques.

Plus loin, dans un angle, en face d'une pile de volumes où trône le traditionnel de Viris, un gros collégien, couleur de rose, lit, d'une voix magistrale, les dernières nouvelles, arrivées toutes fraîches par le câble.

Les chaises se touchent; tous veulent entendre.

Que l'on apprenne, par exemple, la mort inattendue de Napoléon III, alors le plus instruit du groupe, entame une dissertation sur la carrière du premier des Bonaparte, brillante, comme un phare, dans les lointains de l'histoire.

Et si l'on voit, en ce moment, un vieillard s'incliner, silencieux, en essayant deux grosses larmes, sur ses joues que les rides ont criblées, chacun fait silence.

Car celui-là accompagnait, jadis, aux Pyramides et jusque dans son ascension au Caire, le plus immortel des Césars.

Ils sont rares, mais il nous en reste encore, de ces vieux débris de nos vieilles gloires.

Trophées, sans tache et purs, que nous entourons du plus profond respect, parce qu'ils rappellent à notre mémoire éblouie celui qui fit la France si grande en son immortalité.

Cela est étonnant comme l'on aime, parmi nous, ce pays.

Son nom seul fait dresser toutes les têtes, et c'est avec un anxieux recueillement que chacun suit, aujourd'hui, les différentes phases diplomatiques qui doivent l'amener à liquider son milliard, et à faire se lever sur lui l'aube de la délivrance.

Et cette gloire qui doit sortir d'une libération aussi héroïque, devra ceindre assurément, pour une large part, la tête de l'homme qui loge au Palais de Versailles, entre les ombres de Charles X et de saint Louis.

Fasse le ciel que M. Thiers conduise ce beau et grand peuple jusqu'à la réalisation complète d'une vraie liberté, conquise au prix de sacrifices sans exemple.....

J'arrête, car j'allais m'engager dans des considérations tout à fait en dehors d'une chronique.

Et c'est ainsi que se passent nos longues soirées d'hiver.

Le temps s'écoule vite de cette manière, et, sans nous en apercevoir nous arrivons au premier jour de la saison prochaine.

••

Nous touchons donc aux belles matinées du printemps.

Le rossignol gazouille dans les branches, l'ouvrière, à sa fenêtre, fredonne une douce chanson, et les sapins, orgue immense, qui lance au ciel ses innombrables tuyaux, entonnent un hymne que l'écho des bois redit à l'écho des vallons.

La nature fête sa délivrance.

Une brise embaumée, doux parfum de l'air, souffle partout la jouissance et l'oubli.

Le riche voit, dans le lointain, la hausse multiplier ses louis d'or, et le pauvre se croit riche. Dans son illusion, il ne peut plus compter, tant elles sont nombreuses les espérances de son âme.

L'émoin, ce débiteur qui, d'un pas allègre et insouciant, coudoie, avec arrogance, son créancier, et s'en va chez Lépine et Darveau s'abonner à *L'Opinion Publique*.

Tous, grands et petits, jeunes et vieux, escomptent, avec confiance, les jours à venir.

Dieu veuille que ces espérances n'aillent pas où vont les feuilles à l'automne.

••

Si, un de ces jours, voulant jouir d'une agréable soirée sur les magnifiques bateaux de la Compagnie du Richelieu, vous descendez sur nos rives, Québec vous apparaîtra transformé.

Le temps, qui ne vieillit pas, mais qui fait vieillir toutes choses, continue ici son œuvre de destruction.

Il enlève, nouveau Samson, sur ses larges épaules, les portes de notre ville, et bientôt, peut-être, tomberont, sous les coups du travailleur, nos glorieuses et respectables murailles, derniers vestiges d'un temps que l'on ne reverra plus.

Encore un an ou deux, et Québec historique n'existera nulle part, si ce n'est au sein de nos musées et de nos bibliothèques.

Que cela, lecteurs, ne vous éloigne pas à toujours de notre cité.

S'il n'est plus permis de vous faire admirer les reliques d'un passé qui nous honore, nous pouvons au moins, atteindre les hauteurs de la terrasse Durham.

De là, embrassant du regard un splendide panorama, nous verrons notre fleuve se découper, comme un vaste miroir, aux pieds des Laurentides, et, là-bas, la chute Montmorency, apparaissant, au loin, comme une banquise de neige éternelle.

Évoquant le passé, nous reverrons, ensemble, Jacques Cartier abordant notre promontoire, avec son oriflamme à fleur de lys, et, en arrière, Champlain, portant sous son front rêveur, votre pensée, la mienne et celle de nos fils, Marguerite Bourgeoise, construisant de ses mains un asile, qui fit à notre pays tant d'honneur et tant de bien.....

Et que d'autres choses encore, qui charmeront notre mémoire.

Trop heureux, si nous apercevions, en même temps, à l'horizon, tout pavisé de voiles blanches, un navire d'outre mer, apportant cette bienfaisante nouvelle, que la France vient de sortir, libre et victorieuse des serres du Prussien, pour entrer, paisible, dans les routes fortunées de la paix et de l'abondance.

Sur ce, je vous presse la main.

PHILÉAS HUOT,

Québec, avril, 1873.

LE PRINTEMPS.

Enfin l'hiver n'est plus. Aux longs jours de tristesse
A succédé partout le charme et l'allégresse.
Nos coteaux, nos vallons, cachés sous les frimas,
Comme sous les replis du voile d'un trépas,
Les parterres glacés, les sommets des montagnes,
Nos fleuves enchaînés et nos froides campagnes,
Aux baisers bienfaisants de l'astre lumineux
Tout renaît aujourd'hui, tout revit sous les cieux.

Le ruisseau se précipite
Des plateaux du Mont-Royal ;
L'enfant contemple sa fuite
Et l'éclat de son cristal.

Le Saint-Louis fier, rapide,
Bondissant en gros bouillons,
Pousse son flot intrépide
Contre les derniers glaçons.

Et le roi de notre monde
Toujours grand, majestueux,
Déroule à nos yeux son onde,
Où se peint l'aur des cieux.

Dans les prés, sur les rivages
L'herbe croît et reverdit ;
La branche de nos bocages
Déjà bourgeoise et fleurit.

L'anémone, le narcissé,
Penchés au bord du chemin,
Ouvrent leur brillant calice
Sous les larmes du matin.

Au coin du toit, l'hirondelle
Vient suspendre son séjour ;
La grive joyeuse et belle
Chante et vole tour-à-tour.

Le pauvre sans asile et couché sur la route,
Aux souffles de l'hiver, sans pain, sans vêtements,
N'ayant, pour tout espoir, que le cœur qui l'écoute,
Sourit dans sa misère et bénit le printemps.

Dans le champ des tombeaux, la mère désolée,
Près du fils que la mort vint lui ravir un jour,
Tresse de blanches fleurs, orne le mausolée
Qui scelle, sous son poids, l'objet de tant d'amour.

Le riche, dégoûté, dans la vaste campagne,
A travers la forêt, au déclin des coteaux,
Conduit, le cœur ravi, ses enfants, sa compagne,
Pour y voir la nature et ses brillants tableaux.

Le laboureur, joyeux, dans la terre entr'ouverte,
Répand à pleine main le miel et le froment,
Pendant que, réunis sur la pelouse verte,
Ses fils font vibrer l'air des cris de l'enjouement.

Mais l'astre des beaux jours vers l'horizon s'incline ;
Son regard lumineux qui paraît hésiter,
Au spectacle charmant que le printemps dessine,
Revêt de pourpre et d'or le ciel qu'il va quitter.

En ce moment, des sons, partis du sanctuaire
Ont éveillé l'écho du bourg silencieux ;
C'est pour l'enfant de Dieu l'instant de la prière
L'heure des saints élan vers la reine des cieux.

Devant l'autel en fleurs, la foule recueillie
Chante les gais refrains d'un généreux amour ;
Remplis de confiance en la Vierge chérie,
Tous, en offrant leur cœur, l'invoquent tour à tour.

Tous les fronts sont joyeux, car, pour tous, l'Espérance,
Cet astre consolant se lève à l'horizon ;
A nos sillons, la terre assure l'abondance,
La Madone au pêcheur, son bras et son pardon.

O riant Canada ! belle et grande nature !
L'œil du malheureux ne peut, sans ravissements,
Voir l'éclat de ton ciel et la riche parure
Dont, après les frimas, tu recouvres tes champs ?

Pays de mes aïeux ! quel cœur, pour d'autres plages,
A quitter tes vallons peut jamais consentir ?
A l'ombre de ton temple et près de tes rivages,
Patrie, ô mes amours, je veux vivre et mourir.

F. J. BISAILLON.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Depuis l'élection de M. Baradet, à Paris, les radicaux jubilent et les conservateurs de toutes les nuances comprennent la sécurité de s'unir pour se protéger contre eux. Thiers a été affecté du résultat de cette élection.

ITALIE.

Malgré l'opposition de M. Sella, ministre des finances, la chambre des députés a voté \$450,000 pour l'établissement d'un arsenal à Tarente. M. Sella a demandé un ajournement, en déclarant qu'il informera la chambre demain de la décision du ministre.

A la suite de ce vote hostile les ministres ont offert leurs démissions au roi, qui les a acceptées.

ESPAGNE.

La lutte devient de jour en jour plus sérieuse. Les chefs carlistes déploient une grande énergie et beaucoup d'activité, Don Alphonse, frère de Don Carlos, est dans l'armée avec sa courageuse jeune femme qui affronte si héroïquement les dangers de la guerre. Les tiraillements auxquels est en proie le gouvernement républicain favorisent les efforts des partisans de Don Carlos autour de qui se rallient le clergé et la population rurale. En présence surtout des excès que commettent partout les radicaux, le peuple, qui désire l'ordre et la paix, s'éloigne de la république comme d'une chose impossible et se

range sous le drapeau de Don Carlos. Le fait est que les excès des républicains tuent la république en Espagne comme en France, d'après les apparences.

AUTRICHE.

L'exposition universelle a été ouverte, le premier Mai à Vienne par l'empereur d'Autriche.

ÉTATS-UNIS.

Il paraît qu'il n'est pas aussi facile qu'on le pensait d'exterminer les Modocs, car jusqu'à présent ce sont les Modocs qui exterminent les soldats américains.

Le capitaine Thomas, avec deux batteries d'artillerie, et une compagnie d'infanterie, s'étaient rendus à l'endroit appelé Lava Beds, où les Modocs établissent d'ordinaire leur campement. Ne trouvant personne, il se préparait à s'en retourner, lorsque tout à coup ils se vit envelopper par 22 indiens qui semblaient être sortis de terre, et tirèrent sur eux à l'abri des rochers. Vingt-deux soldats furent tués, 18 blessés et cinq disparurent.

Ce ne sont pas seulement les Modocs mais encore les Sioux que les Américains sont menacés d'avoir sur les bras. Les blancs s'étant emparé de certaines terres qui leur avaient été laissées comme terrains de chasse, ils ont aussitôt poussé le cri de guerre. Une commission a été nommée par le gouvernement américain pour régler ces difficultés.

AGRICULTURE.

CAUSEMIERS.

(Suite.)

— Beaucoup de personnes de la campagne, me disait le capitaine B., se bâtissent des maisons assez dispendieuses, quelque fois même trop dispendieuses pour leurs ressources ; mais on dirait qu'elles les construisent principalement dans le but de flatter la vue des passants et que le bien-être de la famille est une affaire secondaire à leurs yeux. Les uns ne ménagent rien pour orner l'extérieur et se préoccupent fort peu ensuite de rendre l'intérieur confortable ; d'autres finissent les différentes parties de l'habitation en même temps et avec un soin égal, mais alors ils contractent la manie de ne se servir que de l'appartement le moins sain et le moins élégant. Il n'est pas rare de voir toute une famille séjourner continuellement autour du poêle de cuisine, tandis que le reste de la maison est constitué en une espèce de sanctuaire, dont l'entrée est scrupuleusement interdite.

Le capitaine B. avait évité de commettre ces erreurs. Les commodités intérieures de sa maison n'avaient nullement été sacrifiées au profit des apparences extérieures. L'ameublement était sans prétention, et en grande partie de fabrication domestique, mais partout régnait l'ordre et la propreté, et cependant tout le monde avait librement accès aux différents appartements. Mais les membres de la famille s'étaient par là même habitués à la propreté, et le soir, en revenant du travail, ils avaient le soin de se laver, de se nettoyer et de se brosser, avant d'aller se reposer dans les jolies chambres qui leur étaient destinées.

Je ne manquai pas de visiter la cave de la maison. Elle était haute, bien asséchée et bien éclairée par des soupiraux munis de doubles fenêtres qui servaient de ventilateurs au besoin. Les murs et le plancher supérieur étaient blanchis à la chaux et le sol était recouvert d'une couche de gros sable de trois à quatre pouces d'épaisseur. Un appartement complètement obscur était formé au moyen d'une cloison en planches ; c'est là que le capitaine B. hivernait quinze ruches d'abeilles qui lui avaient rapporté l'été précédent un revenu d'au-delà de \$100.

Un fossé pratiqué dans le sens de la longueur de la cave, et apparemment rempli de paille, attira mon attention : c'était toute une récolte de céleri qui était conservé là pour la consommation journalière de la table de mon hôte.

Après que nous fûmes remontés de la cave, je félicitai le capitaine B. de posséder une quantité si considérable de ce délicieux céleri dont je m'étais à plusieurs reprises régalé depuis mon arrivée ; je lui demandai s'il le cultivait pour le marché et s'il trouvait cette culture profitable. Je lui fis la même question à propos des abeilles et je lui demandai si conseillerait à tous les cultivateurs de se procurer un rucher.

— La culture du céleri, répondit-il, apporte de jolis profits à ceux qui s'y adonnent dans de bonnes conditions et surtout dans le voisinage des grandes villes. Mais cela n'empêche pas que la généralité des cultivateurs devraient récolter cette plante pour leur consommation domestique comme je le fais moi-même. Je trouve toujours singulier que les habitants de la campagne ne tiennent pas plus à faire figurer sur leurs tables les mets les plus recherchés, du moment qu'ils peuvent les produire eux-mêmes. Ceux qui font de l'horticulture une spécialité doivent approvisionner les marchés des produits de leurs jardins ; mais quant aux cultivateurs ordinaires je voudrais les voir conserver pour l'usage de leur famille tout ce que leur jardin peut produire de fruits et de légumes. J'entends quelquefois des cultivateurs vanter la manière dont les ouvriers des villes se nourrissent ; mais il ne tient qu'à eux d'avoir une nourriture choisie, ils n'ont qu'à se donner un peu de trouble additionnel et ils feront produire à leurs terres tout ce superflu que l'artisan est obligé d'acheter à prix d'argent.

Quant aux abeilles j'encourage beaucoup les cultivateurs à les exploiter ; j'entends ceux qui ont les dispositions et le temps d'en avoir bien soin et de bien les traiter. Car je con-

mais des agriculteurs qui sont certainement indignes de posséder une seule ruche d'abeilles, tant est grande leur incurie et leur cruauté à l'égard de ces précieuses petites créatures ; et le nombre de ces routiniers est et sera toujours assez grand, je ne voudrais pas le voir augmenter.

Je crois que celui qui serait disposé à pratiquer l'apiculture avec intelligence, ne manquerait pas de réaliser de larges bénéfices ; mais il faudrait qu'il en fit un sujet d'études et d'observations sérieuses. Un bon livre traitant sur les abeilles est absolument nécessaire à quiconque veut réussir et nos librairies en ont toutes pourvues.

Un rucher, à part les profits qu'il permet de réaliser, est une source de jouissances pour celui qui l'exploite. La vue de ces ouvrières, si habiles, si actives, si soumises à l'autorité constituée et si dévouées aux intérêts communs, excite une admiration continuelle, et je ne connais pas de profession plus heureuse que celle d'un apiculteur un peu instruit et tant soit peu sensible aux merveilles de la nature.

Le miel et la cire, s'ils sont de bonne qualité, trouvent toujours un débouché facile. Les villes consomment une quantité très-considérable de miel et la cire sert d'abord pour faire les bougies et est aussi beaucoup employée, je crois, par les mouleurs dans les fonderies ; à tout événement je ne pense pas qu'il y ait danger d'encombrement dans la carrière de l'apiculture. Je trouve les marchés trop considérables et ensuite le nombre de ceux qui seront assez soigneux pour réussir sera toujours très-limité.

Les alentours de la résidence du capitaine B. démontraient autant que la résidence elle-même, l'intelligence de son propriétaire. D'abord un verger assez considérable et composé de pommiers très-vigoureux, figurait du côté sud de la maison et on voyait du côté nord un magnifique bocage composé de pas moins de cinq cents érables plantés depuis dix ans et à la veille de constituer une jolie petite *suererie*. Ces plantations étaient entourées de solides clôtures qui prévenaient en tout temps les nuisances des animaux.

Un peu en arrière de la maison un hangar servait à abriter les grains battus, le bois de chauffage et les voitures. Une étable, une écurie, une grange ayant à ses bouts deux remises : l'une servant de bergerie, l'autre servant d'abri aux instruments aratoires ; voilà les bâtisses principales de la ferme de mon hôte. Il est inutile de dire que les toits étaient peints à l'ocre et les murs blanchis à la chaux.

Je vais maintenant me permettre de jeter un coup d'œil dans ces différentes constructions.

JEAN BELLEVUE.

(A continuer.)

On nous prie de reproduire ce qui suit :

A messieurs GRANT, WALL & Co., Montreal Warehouse Co.

Proposé par George H. Désormeaux, secondé par Pierre Brillon :

Que des remerciements soient votés à la Compagnie pour la reconnaissance et les services qu'ils ont rendus en payant les frais de l'enterrement et du service de feu Jean Baptiste Lapierre, décédé mardi dernier, le 22 Avril courant, à leur bâtisse en voie de construction sur le canal.

Proposé par M. Luc Brillon et M. Casimire Lapierre, secondé par Louis Brillon :

Que des remerciements soit aussi voté aux employés de la dite compagnie pour le zèle et les services qu'ils ont rendus à la famille du défunt. Et qu'une copie des présentes leur soit envoyée.

Les journaux anglais sont priés de reproduire.

GEO. H. DÉSORMEAUX.

A une assemblée des membres de la Société St. Jean-Baptiste de Chatham, Ontario, tenue le 7 courant, furent choisis les officiers suivants pour le semestre courant, savoir :

Napoléon Tétrault, président, réélu ; Jos. Gervais, 1er. Vice-Président ; David Robert, 2nd. Vice-Président ; J. A. Foisy, Secrétaire-Archiviste ; J. O. Poirier, Assistant-Secrétaire, réélu ; Auguste Cartier, Secrétaire-Correspondant, réélu ; Théodore Primeau, Assistant-Secrétaire-Correspondant ; Jacob Finsterer, Trésorier, réélu ; Nap. Gervais, Assistant-Trésorier ; Francis Robert, Collecteur-Trésorier, réélu ; Etienne Aubry, Assistant-Collecteur-Trésorier ; Joseph Campbell, 1er Officier Ordonnateur ; Stanislas Prud'homme, 2nd Officier-Ord.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit les Egratignures sur les chevaux.

NOS GRAVURES.

M. Jump, notre artiste, a puisé dans l'histoire fameuse de la guerre de Troie l'idée des portraits allégoriques que nous publions dans ce numéro. Il est facile de reconnaître sous le costume des héros d'Homère nos chefs politiques.

ULYSSE était le plus rusé, le plus habile des chefs grecs. C'est lui qui dressait les embûches les plus dangereuses et déjouait celles de l'ennemi.

NEXOR était le plus âgé des chefs grecs, celui dont la parole avait le plus d'autorité sur l'armée. Il est représenté au moment où il annonce que son âge le force de remettre son autorité entre des mains plus jeunes.

HECTOR était le plus vaillant des chefs troyens, c'est contre lui que les plus braves d'entre les grecs dirigeaient leurs coups.

PRIAM, le vieux roi Priam, est représenté sur les murs de Troie, Troie qu'il aimait tant et qu'il eut la douleur de voir réduite en poussière.

LE ROCHER PERCÉ.

Ce rocher est situé à la Malbaie, dans le comté de Gaspé. On peut s'en approcher à mer basse, du côté du Mont Joli, sans se mouiller les pieds. La distance entre le rocher et le Mont est de 50 pieds. Il a au moins 300 pieds de hauteur, et environ 30 verges dans sa plus grande largeur. Le village de Percé prend son nom de ce rocher.

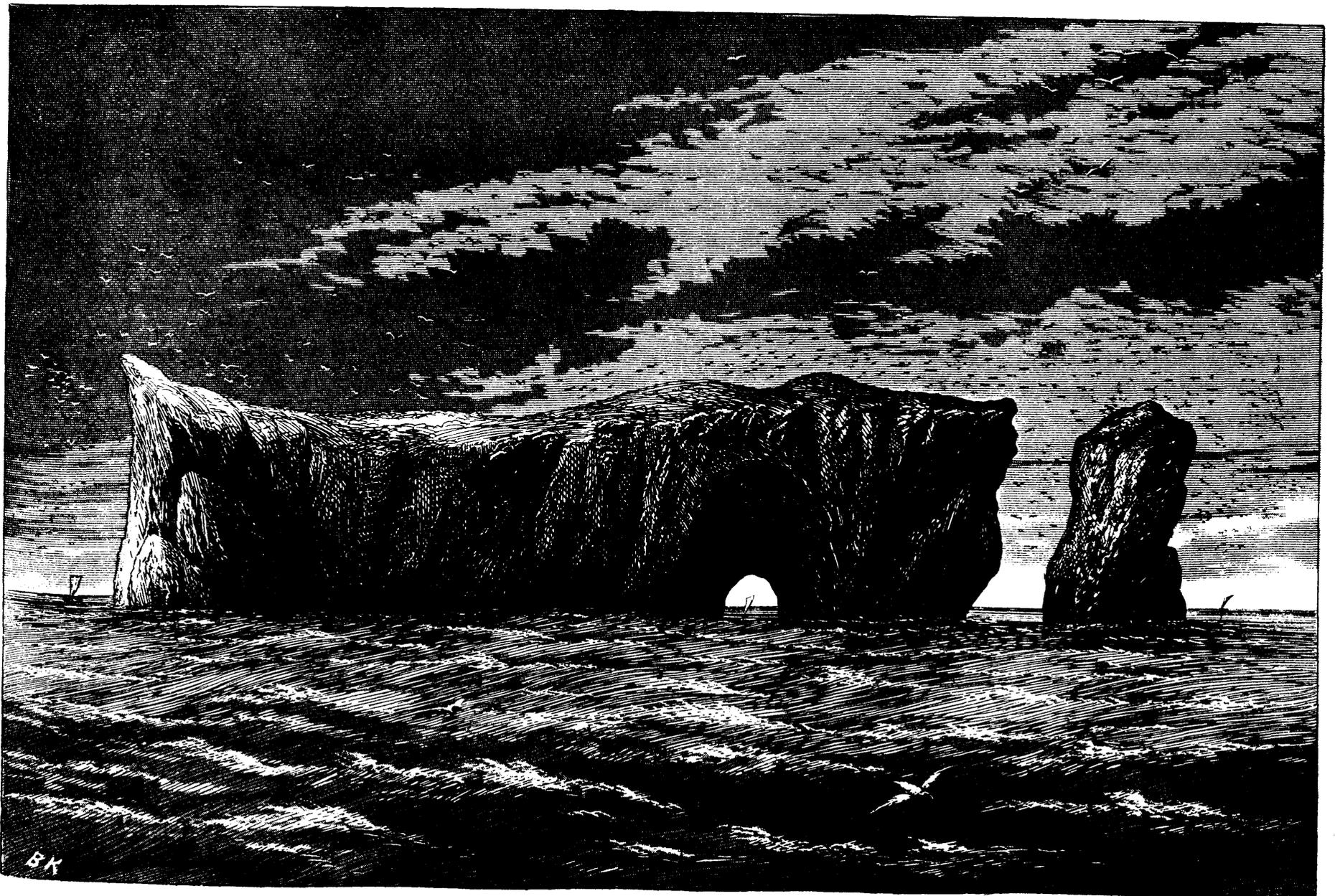
LA LEÇON DE CHARITÉ.

Cette gravure représente l'un de ces pauvres musiciens ou troubadours qu'on voit dans le sud de l'Allemagne parcourir les villes et la campagne, la clarinette sous le bras. A la vue de ce pauvre troubadour, une jeune mère veut donner à sa petite fille une leçon de charité : elle lui fait présenter au vieux troubadour sur un plat un morceau de pain et de jambon.

Cette peinture est d'un peintre anglais, M. Calderon, de l'Académie royale.



LOUIS-HONORÉ FRÉCHETTE.



LE ROCHER PERCÉ, GASPÉ.

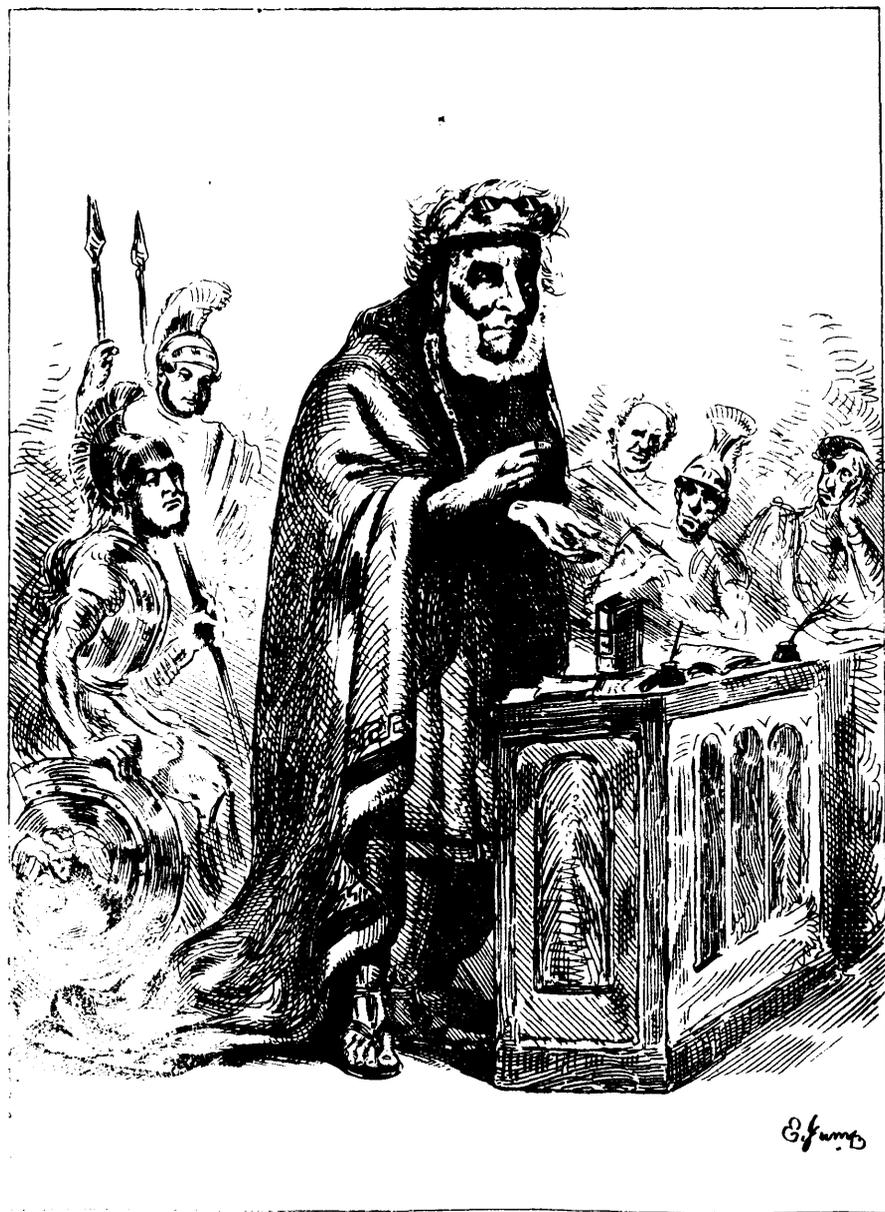




I.—ULYSSE, SAGE EN CONSEILS.
(SIR JOHN A. MACDONALD.)



II.—LE VAILLANT HECTOR.
(BLAKE.)



III.—NESTOR, PLEIN D'EXPERIENCE.
(SIR FRANCIS HINCKS.)



IV.—PRIAM, SUR LES MURS DE TROIE.
(GEO. BROWN.)

GALERIE DES HÉROS CANADIENS.

AVIS.

M. GRAVEL collectera cette semaine dans tous les quartiers de la ville. Nos abonnés voudront bien se faire un devoir de régler leurs comptes immédiatement.

Nos abonnés qui changent de demeure sont priés de nous avertir aussitôt, s'ils ne veulent éprouver de retard dans la réception du Journal.

PORTEURS DEMANDÉS.

Deux ou trois personnes respectables, sachant lire et écrire passablement, trouveront de l'emploi pour porter nos journaux aux abonnés de la ville, en s'adressant au No. 1, CÔTE DE LA PLACE D'ARMES. Emploi permanent et bon salaire.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 8 MAI, 1873.

BULLETIN.

La session court à sa fin. On croit que nos législateurs prendront le chemin de leurs pénates le 14 ou 15 courant, avec une conscience plus ou moins tranquille, des espérances satisfaites ou ajournées et quelques désappointements amers. C'est fait ou ajourné et quelques désappointements amers. C'est le sort des hommes adonnés au vice de la politique ou livrés à la profession de protecteurs de l'Etat: on peut dans ce pays souvent confondre les deux. La course au clocher a été vive et alerte, vigoureuse sans être toujours convenable, mais incessante. Ceux d'en bas ont suivi un système d'attaque soutenu, énergique et généralement habile. Ceux d'en haut ont montré un grand savoir-faire dans l'art de rester. Des deux côtés, l'on doit avoir peu de chose à se reprocher; si le gouvernement n'a pas succombé, ce n'est pas la faute de l'opposition; si l'opposition n'a pas été démolie, ce n'est pas la faute du gouvernement.

Les champions des deux côtés pourront se rendre ce consolant témoignage. Le pays aura-t-il raison d'être aussi satisfait; la province de Québec surtout aura-t-elle beaucoup à se féliciter? C'est ce qui sera bon d'examiner quelque temps après la session—lorsque les passions soulevées par les derniers débats se seront calmées en face de la froide réalité et des implacables besoins du peuple.

L'examen et la discussion des estimés ont provoqué une nouvelle tempête la semaine dernière. L'affaire n'est ni de la dernière importance ni de la plus grande clarté. Il s'agissait des sommes à voter aux entrepreneurs de la section 5 de l'Indercolonial. Après une longue enquête devant le comité des Comptes Publics, l'hon. M. MacKenzie avait cru découvrir des irrégularités et des gaspillages, et il fit devant la Chambre une motion pour le constater. C'était déclarer non-confiance au ministère, qui avait tout approuvé et croyait les argentés payés et à payer légitimement dûs. La preuve, quoiqu'un peu contradictoire, n'a rien révélé de frauduleux ou de malhonnête. Si les entrepreneurs de cette section 5 font quelques bénéfices, ils pourront bien le crier sur les toits; beaucoup d'autres se sont déjà ruinés sur ce chemin. Quoi qu'il en soit, le ministère a été soutenu dans ses prétentions par une majorité de 25 sur une Chambre de 165.

C'est probablement le dernier combat de la session, à part la question des écoles du Nouveau-Brunswick, si elle n'est pas ajournée à la prochaine session.

Le bill permettant au Comité d'Enquête sur la motion-Huntington d'assermenter les témoins a reçu samedi la sanction de Son Excellence le Gouverneur-Général. On dit—nous ne garantissons pas la rumeur—que les officiers en loi de la Couronne en Angleterre, consultés sur la constitutionnalité de ce bill, auraient répondu que le Parlement du Canada avait incontestablement le droit ou le pouvoir de faire une législation de ce genre. Si nous avions la science modeste de M. Cauchon, nous prendrions la liberté de dire à nos lecteurs que c'est exactement ce que nous avons prétendu dans notre édition de la semaine dernière.

Le bill de l'hon. M. Pope, intitulé: "Bureau d'enregistrement général et des archives publiques," soulève d'intéressantes questions, dont nous parlerons dans notre prochain numéro, ainsi que du héros de Kent, le fameux Cutler, le plus habile des députés contestés comme le plus fier des paires. Nous ne pouvons pas féliciter l'hon. M. Mitchell de l'avoir reconquis. Il n'est pas aisé pour un parti de se glorifier d'avoir pour appui un Cauchon ou un Cutler. Ce sont des girouettes dont le graissage coûte cher et qui ne peuvent fonctionner qu'en salissant ceux qui s'en servent.

La motion suivante, proposée par l'hon. M. Holton et secondée par l'hon. M. Mackenzie, a été, le 3 mai, adoptée par 74 contre 52, savoir:

"Qu'il soit résolu que, dans l'opinion de cette chambre, des stipulations soient faites, avant que le parlement s'ajourne, demandant la continuation de l'acte de faillite jusqu'à la prochaine session."

Un bill sera en conséquence présenté pour continuer la loi actuelle pendant une nouvelle année. J. A. MOUSSEAU.

ELECTIONS CONTESTÉES.

L'orateur a, le 1er courant, renvoyé sept pétitions d'élection, en rejetant les cautionnements. Dans St. Hyacinthe, Rouville et Pontiac, les cautionnements ont été renvoyés pour défaut de forme. Les trois heureux mortels qui se trouvent par là débarrassés des soucis d'une contestation d'élection—ce qui est toujours ennuyeux, mais fort peu dangereux—sont MM. Delorme, Mercier et McKay Wright.

Dans les quatre autres causes, c'étaient des membres du Parlement qui avaient cautionné. L'orateur déclara inadmissibles ces cautionnements sur le principe que les députés n'ont pas le droit de se porter garants des frais d'une pétition d'élection. L'hon. M. Joseph Cauchon avait cautionné contre l'hon. M. Langevin,—Dorchester; M. Casgrain contre l'hon. M. Blanchet,—Lévis; M. Pelletier contre M. Baker,—Missisquoi; M. Tremblay contre M. Price,—Chicoutimi et Saguenay.

ÇA ET LÀ.

M. Prume fait en ce moment les délices de la population québécoise. A propos, deux jeunes gens, l'un de Québec et l'autre de Montréal, ont failli se battre en duel dernièrement, parce que le montréalais soutenait qu'il y avait plus de jolies filles maintenant à Montréal qu'à Québec. Nous avons déjà entendu dire plusieurs fois que Montréal avait enlevé le sceptre de la beauté à sa jolie rivale. Pauvre Québec qu'on démolit de toutes parts, on veut donc lui enlever tout ce qui faisait son charme et sa gloire. Elle était si fière de montrer ses murailles, ses canons, ses portes militaires et ses jolies femmes! mais il ne faut pas croire qu'il ne lui en reste pas encore; d'ailleurs ce ne pourrait être qu'une éclipse passagère.

Nous avons mentionné le tableau des avocats de St. Hyacinthe fait par M. Denis, et nous n'avons pas parlé de celui de M. Sauvageau. Nous le regrettons, car nous avons reçu celui de M. Sauvageau avant l'autre et il paraît que, à proprement parler, l'autre n'en est qu'une copie. Le moins que nous puissions faire alors est de louer les deux tableaux et de donner le principal mérite à celui qui a eu l'idée de la chose.

Montréal a perdu, la semaine dernière, dans la personne de M. Henry Jackson, l'un de ses plus anciens et plus estimables citoyens. M. Jackson était un homme de jugement et d'entreprise. Il s'était acquis une fortune considérable dans le commerce de cuir; le grand feu lui en fit perdre la plus grande partie, mais il put en conserver assez pour se retirer du commerce et vivre honorablement. Il est mort subitement à l'âge de soixante-treize ans.

QUESTION DES ŒUFS.

La discussion continue dans le *Pionnier* de Sherbrooke sur la question des œufs. On sait que cette discussion importante fut soulevée par la nouvelle qu'une poule venait de pondre un œuf de six pouces de circonférence. Depuis ce temps chacun vient avec son œuf et réclame pour sa poule l'honneur d'avoir fait mieux que cela. Mais c'est un M. Morelle, de Compton, qui paraît devoir l'emporter, il exhibe un œuf de 8 $\frac{1}{2}$ pouces de longueur sur 6 $\frac{1}{2}$ de largeur. Si les choses continuent, il faudra monter dans une échelle pour manger les œufs qui viendront des townships de l'Est.

Nous oublions de dire que l'œuf en question de 8 $\frac{1}{2}$ ne contient qu'un seul jaune. Evidemment c'est la poule aux œufs d'or.

AU FIL DE LA PLUME.

Un M. Richard McCloud, avocat de Wortford, vient de faire une lecture très-intéressante à Norwich, Conn., dont nous extrayons le passage suivant, qui fait bien voir la supériorité numérique des étrangers sur les descendants des puritains:

En 1614, le capitaine John Smith, visitant ce qu'on nomme aujourd'hui le Massachusetts, appella cette portion du continent américain, Nouvelle Angleterre; mais longtemps avant John Smith, avant Christophe Colomb, un Irlandais du comté de Kerry, St. Brendon, découvrit le Massachusetts et le reste du continent qu'il nomma "Irland-it-Mikla" ou "Grande Irlande."

Suivant les annales irlandaises corroborées par l'histoire scandinave, cette découverte eut lieu en l'année 550 de l'ère chrétienne. A cette époque les Irlandais heureux dans leur Erin verdoyante, ne cherchèrent pas à émigrer vers ce continent. Mais après treize cents ans les descendants de St. Brendon sont si nombreux en Amérique que les géographes pour être dans le vrai, devraient changer le nom de Nouvelle Angleterre, en celui d'Irlande Nouvelle.

Le recensement de 1870 démontre que sur la population totale des six Etats de la Nouvelle Angleterre, 3,487,924, plus de 1,000,000 de personnes sont nées en Irlande et de parents irlandais, et environ 500,000 nés en ce pays de parents irlandais.

En 1870, près de la moitié de la population de la Nouvelle Angleterre était irlandaise, et en 1873 le nombre en a considérablement augmenté.

A cette statistique de M. McCloud, nous devons ajouter que l'autre moitié de cette population est loin d'être toute américaine. Il faut compter plus de 250,000 Canadiens-français et près de 200,000 étrangers d'autres origines.

La race des puritains s'éteint graduellement et avec elle le protestantisme perd de la force. Il y a trente ans, il n'y avait que 4,817 catholiques dans le Connecticut; on en compte aujourd'hui plus de 100,000. Dans le Massachusetts les mêmes changements se sont opérés. Dans l'Ouest, la race puritaine est noyée dans les flots d'une population hétérogène.

Et chose étrange, tout a fait singulière, l'esprit américain domine en ce pays. Tous cherchent à imiter, et prennent pour ligne de conduite l'expérience des Américains dans l'industrie et le commerce, pendant qu'un grand nombre, ne les imitent hélas que trop dans leur scepticisme, leur irréligion et leur matérialisme.

La loi électorale qui est actuellement en voie d'amélioration

dans les Communes du Canada, différera encore beaucoup de la loi qui est en force aux Etats-Unis. Par le bill de Sir John, les frais d'élection retombent sur le gouvernement, lorsqu'ici, au contraire, ce sont les municipalités qui les défrayent.

Par la même loi, les noms des différents candidats sont tous inscrits sur le même bulletin, pendant qu'ici, chaque parti fait imprimer son bulletin. A la porte de la maison où les votes sont déposés, les partis en lutte ont chacun un représentant. Lorsqu'un électeur se présente il reçoit un bulletin de chacun de ces représentants, il les examine et il dépose dans la boîte aux scrutins celui qu'il a choisi, après avoir écrit son nom sur le revers.

Pour qu'un candidat entre en office, il faut ici que de toute nécessité il y ait *poll*, qu'il soit seul sur les rangs ou non, la nomination n'existant pas; au Canada, au contraire, un candidat peut être élu par acclamation.

Les listes électorales sont ici préparées par des officiers de la municipalité.

Dernière différence notable entre les deux lois: aux Etats-Unis la loi n'exige aucune qualification des candidats, à part le titre de citoyen; dans le New-Hampshire seul les catholiques sont exclus par la loi de tous les offices publics. La loi réglant le droit de vote diffère dans plusieurs Etats. Dans le Rhode-Island l'électeur doit avoir une propriété foncière ou tenir feu et lieu, ou posséder des valeurs quelconques aux banques; dans le Massachusetts et le Connecticut, il faut savoir lire et signer son nom.

Dans un article bien pensé, M. Fred. Houde du *Foyer Canadien*, reproche à certains journaux de la province de Québec de publier une annonce invitant à émigrer dans le Nebraska. C'est encourager indirectement l'émigration vers les Etats-Unis.

Nous avons déjà vu un journal qui n'a que du mépris pour les émigrés canadiens, qui déplore l'émigration, etc., publier une annonce d'une manufacture du Maine, demandant des filles pour tisser, cinquante, croyons-nous. Pour une modique rémunération de MM. Rowell et Cie., de New-York, qui ne paient qu'au rabais, il ne faut pas ouvrir de nouvelles voies à l'émigration.

Voici la conclusion de l'excellent article de M. Houde.

"Nous croyons de notre devoir d'avertir les Canadiens de ne pas trop se fier à toutes les belles choses qu'on publie sur les avantages prétendus insurpassables que le colon trouve dans le Nebraska, l'Iowa, etc. Beaucoup qui sont allés s'y établir, l'ont ensuite amèrement regretté, mais trop tard; ils ont dû payer leur imprudence crédulité par de longs jours de misère et de mortel ennui.

"Si seulement on veut avoir une idée de la rigueur du climat dans ses contrées, qu'on lise la dépêche suivante datée de Lincoln, Nebraska, le 21 avril:

"Pour la première fois depuis une semaine, un train du chemin de Burlington et Missouri est arrivé ce matin. Les récits parvenus sur le dernier orage indiquent que c'est le plus terrible qu'on ait jamais vu ici. Des gens sont gelés à deux jets de pierre de leurs maisons. Près de Grafton, un homme, nommé Keeler, accompagné de sa femme et son enfant, a voulu se rendre chez un voisin, éloigné de moins d'un demi-mille. La femme et l'enfant sont morts en route. M. Marshall, de Hastings, est mort à quelques pas de sa maison, d'où il venait de sortir pour aller donner des soins aux bestiaux. La maison de M. Bent, près de Red Cloud, étant devenue inhabitable par suite des avaries causées par l'orage, Mme. Bent et son enfant sont sortis pour aller demander asile à un voisin. Le surlendemain, les deux corps gelés ont été trouvés à une centaine de pas de leur résidence. Plusieurs familles, pour ne pas mourir de froid, ont été obligées de garder le lit trois jours de suite. Les chevaux et bestiaux ont péri en grand nombre; plusieurs fermiers ont perdu tout leur cheptel. On en cite un qui possédait soixante-quinze chevaux dont pas un seul n'a survécu à ce froid excessif. Une neige aussi dure que la glace recouvrait les rails des chemins de fer et ne pouvait être entamée par les chasse-neige."

Ainsi ceux qui trouvent qu'il fait déjà trop froid au Canada, ne devraient pas être tentés d'émigrer au Nebraska."

A propos du vote honteux dont s'est rendu coupable le Congrès actuel en se votant une indemnité avec effet rétroactif, il n'est pas sans intérêt de rappeler que lors du premier Congrès des Etats-Unis, il fut proposé un amendement à la constitution en ces termes: Aucune loi changeant le salaire des sénateurs et des représentants n'aura d'effet qu'après une élection générale du Congrès. Cet amendement ne put réunir en sa faveur tous les votes des Etats qui formaient alors l'Union. M. Madison qui proposa l'amendement, en parlant du pouvoir qu'aurait le Congrès de fixer les émoluments de ses membres, dit alors: "Je ne crois pas qu'on abusera de ce pouvoir. Peut-être que de tous les pouvoirs accordés, ce sera le moins violé; mais il n'est pas convenable d'abandonner le trésor public au mains des représentants, c'est pourquoi je propose l'amendement."

Comme on l'a vu et compris, hélas! trop tard, Madison avait raison.

La division règne en maître dans la Louisiane. Il y a eu un massacre de nègres à Colfax. Une partie des habitants ne voulant point reconnaître l'autorité du gouvernement, les troupes fédérales vont intervenir. Les Français si excitables sont montés et divisés en factions. Voici un échantillon de phraséologie nerveuse d'un Dr. Delery, qui fait partie des révolutionnaires; il s'adresse au peuple et s'écrie:

Allume ta colère, aiguise les vieux fers;
Veux-tu qu'on te dénigre?
Pour dévorer d'un coup tous ces hommes pervers,
O Géant, fais-toi tigre!

Remplace tes dix doigts par dix crampons d'acier,
Les dents par des épées
.....
Haro sur ce troupeau de voleurs impudents
Flanqués de la négraille,
Que l'on brise à la fois et les os et les dents,
A tout ce rien qui vaille.
Citoyens, haut la tête, encor plus haut le cœur,
Et pour sauver nos femmes,
.....
Ecrasons les infâmes ! !

Assez, assez, cela respire la commune et le père Duchêne.
Pauvre Louisiane !

Bonne nouvelle ! Les Canadiens de Worcester, sont à former une société manufacturière pour exploiter une patente sur une boîte à allumettes, qui préservera des incendies advenant par l'inflammation accidentelle de ce produit chimique en ce sens que les souris, rats, etc., ne pourront avoir accès aux allumettes que la boîte en fonte protégera contre les empiétements de la gent trotte-menu. Messrs. Léon Desrosiers et Jules Moussette, de Worcester, sont les inventeurs de la fameuse boîte. Nous souhaitons plein succès à la compagnie canadienne, qui inaugure par sa formation un mouvement industriel que nous avons toujours désiré. Cet exemple devra porter ses fruits. C'est en prenant part aux industries et aux affaires en général que les Canadiens des Etats pourront acquérir une influence salutaire dans leur nouvelle patrie.

FERD. GAGNON.

CONSECRATION DE MGR. FABRE.

La consécration de Mgr. Fabre, évêque de Gratianopolis et coadjuteur de Mgr. de Montréal a eu lieu, jeudi dernier, au Gesù avec la plus grande solennité au milieu d'un concours immense d'évêques, de prêtres et de fidèles. Nous empruntons au *Nouveau-Monde* les détails qui suivent :

"Le chœur étincelait d'or, de lumières et de gloire. S. G. Mgr. l'Archevêque Consécréteur occupait le trône d'honneur du côté de l'Épître, ayant pour principaux officiers Mgr. Vinet, M. le Grand-Vicaire H. Moreau, M. le chanoine Hicks et M. Laliberté, aumônier de l'Archevêché.

"De chaque côté de l'autel se trouvaient les sièges particuliers des vénérables Evêques suivants : Mgr. Guigues, Mgr. de Goësbriand, Mgr. Joseph LaRocque, Mgr. Charles LaRocque, Mgr. Sweeney, et Mgr. Wadams. En face de l'autel, l'Élu Mgr. Fabre, et les deux Evêques Assistants, Mgr. Pinsonneault et Mgr. Lafèche. Dans les principales stalles du chœur, on remarquait les Vicaires-Généraux et autres dignitaires des divers diocèses : MM. J. Raymond, V. G., J. Crevier, V. G., T. Hamel, V. G., Z. Moreau, V. G., T. Caron, V. G., MM. les chanoines Leblanc, Lamarche et Ed. Moreau, Rév. P. Saché, J. Bayle, Sup. S. S., J. Aubry, H. L. Girouard, J. Boucher, etc., etc. Un nombre extraordinaire de prêtres remplissait les deux chapelles adjacentes qui suffisaient à peine.

"A 9 heures, Mgr. l'Archevêque, ses assistants et leur suite entrèrent au chœur en procession solennelle. L'Évêque consacré monta à l'autel et prit siège sur un fauteuil placé devant le tabernacle. Sur deux autres sièges au bas de l'autel se trouvaient les évêques assistants et, en face du Consécréteur, l'Élu assis sur un tabouret.

"Le plus ancien des assistants, monseigneur l'évêque de Birtha, se leva bientôt et dit en s'adressant au Consécréteur : "Révérendissime Père, notre mère la Sainte Eglise demande que vous consacriez évêque ce prêtre qu'elle vous présente." — "Avez-vous la Bulle Apostolique ?" répliqua l'Archevêque — "No a l'avons" répondit l'assistant, et le secrétaire lut alors la Bulle du Souverain Pontife, créant Monseigneur E. C. Fabre évêque de Gratianopolis. Cette lecture terminée, l'Archevêque dit : "Rendons grâces à Dieu ;" après quoi l'Élu se vint mettre à genoux devant lui et prêta, les mains sur l'Evangile, son serment solennel à Dieu et à l'Eglise. "Que Dieu, me soit en aide, dit-il, et ses Saints Evangiles," puis se levant, il reprit sa place en face du Consécréteur, qui procéda à l'examen ordinaire sur la Foi, sur les mœurs et sur les dispositions de l'Élu de se conformer en toutes choses aux Saintes Règles de l'Eglise. Alors commença la Sainte Messe, au grand autel pour le Consécréteur et à un autel voisin pour l'Élu."

La messe du 2d ton avait été choisie pour cette occasion solennelle, elle fut exécutée avec beaucoup d'effet par deux chœurs que soutenaient deux orgues et un orchestre. Le sermon fut prêché par le Révd. Père Trudeau, de l'ordre des Oblats ; il a été digne de la circonstance.

Mgr. Fabre a reçu de magnifiques cadeaux, dont voici la liste avec les noms des personnes qui les ont donnés :

Chapeau avec glands verts, présentés par MM. S. Ménéard, chapelain des religieuses du Bon Pasteur, et F. Kavanach, chapelain des sœurs de la Providence.

Tunicelle blanche en drap d'argent, donnée par les membres de l'Union St. Joseph.

Aube de fin lin et glands en soie, présentés par les dames du Bon Pasteur.

Rochet, par les sœurs de Ste. Anne.

Deux tunicelles en soie rouge, par un ami.

Manteletum, par les sœurs de Jésus-Marie.

Soutane violette, par les sœurs de la Providence.

Souliers en drap d'argent et gants blancs, par le Chanoine Leblanc.

Souliers rouges et gants de même couleur, par les révérendes sœurs de l'Hôpital-Général.

Mitre ornée de pierres précieuses, par Madame Sincennes.

Mitre en or ; mitre simple et un rochet, par les révérendes sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.

Croix pectorale, ornée de pierres précieuses, par Mgr. Vinet.

Chaîne, par la famille Gravel.

Anneau, par l'hon. juge Berthelot.

Autre anneau, par M. Lapierre, curé de St. Henri.

Splendide missel, recouvert en drap d'argent, témoignage d'estime des paroissiens de la Pointe-Clair, ancienne paroisse de Mgr. Fabre.

Aiguillère superbe, en argent ciselé, donné par M. Barsalou.

La jeunesse de Montréal a voulu aussi donner à Mgr. Fabre un témoignage particulier de sa reconnaissance pour le zèle que Sa Grandeur lui a montré. Ils ont souscrit la jolie somme de \$220 pour présenter à Sa Grandeur une croix pectorale, avec la chaîne en or. Ces deux morceaux précieux sont dans un étui en argent, sur lequel sont gravés ces mots :

Témoignage de reconnaissance
offert
Par les jeunes gens catholiques
de Montréal,

Sa Grandeur Mgr. Ed. C. Fabre,
Evêque de Gratianopolis,
à l'occasion de son sacre,
le premier mai 1873.

L'étui en argent est renfermé lui-même dans un riche écrin en velours.

Voici maintenant les armes de Monseigneur Fabre :

Fond d'or, orné d'un agneau pascal, portant une croix de gueule à laquelle est suspendu un oriflamme en argent chargé d'une petite croix de gueule ; chef d'azur chargé d'une mitre entre deux étoiles. L'écu, au bas duquel nous lisons la devise "In fide et lenitate," est surmonté du chapeau, orné de glands.

Voici la signification de la belle devise de M. Fabre : *Lenitas*, Douceur, est représentée par l'agneau ; *Fides*, Foi, est représentée par la croix ; les deux étoiles représentent les deux Evêques de Montréal, et la mitre représente l'épiscopat.

PROMENADE D'UN FLANEUR A TRAVERS LES LOIS

LES AVOCATS CASSES.

Bon nombre d'amis se demandent peut-être ce que j'appelle *avocats cassés* (k. c.) Que nul ne se chagrine, car, que mes cheveux tombent si je veux en casser ou injurier aucun. Je sais trop ce qu'il en coûte pour attraper le titre d'avocat, je connais trop par expérience ce qu'il faut de courage, de persévérance et d'énergie aux porteurs de ce titre pour ne pas se pendre en désespoir de cause, pour me permettre d'injurier le plus humble d'entre nous.

J'appelle *avocats cassés* ceux que la loi frappe d'ostracisme, et auxquels elle refuse la vie parce qu'ils n'ont pas le moyen de vivre. Toute paradoxale que semble cette déposition, je la crois cependant juste.

La 36 Vict., cap. 28, sec. 6, statue entr'autres choses, que "personne ne pourra pratiquer comme avocat, conseil, procureur, solliciteur ou praticien en loi à moins que son diplôme ne soit enregistré dans les registres de la section qui l'a délivré et dans les registres du conseil général, ni à moins que son nom ne soit inscrit sur le tableau du conseil général ; et les protonotaires de la Cour Supérieure et les greffiers des autres cours *devront* refuser à tout membre du Barreau dont le nom n'apparaît pas sur le tableau du conseil général ou qui, après la publication du dit tableau, ne produira pas un certificat du secrétaire-trésorier du conseil général pour tenir lieu de telle inscription, de le reconnaître comme avocat pratiquant, et *refuser* tout document demandé ou produit par tel membre en défaut," etc., etc.

Quelque barbare, par la forme et par le fond, que soit cette section, on peut cependant la traduire dans le langage suivant :

10. Nul avocat dont le diplôme n'est pas enregistré dans les registres de la section qui l'a délivré et dans les registres du conseil général, n'a droit de pratiquer.

20. Nul avocat dont le nom n'est pas inscrit sur le tableau général du conseil, n'a droit de pratiquer.

30. Tout protonotaire, et tout greffier doit refuser tout document demandé ou produit par aucun membre du Barreau dont le nom n'est pas inscrit sur le tableau général.

Il y a déjà longtemps que l'on bâtit des lois tendant à jeter au panier les avocats qui n'ont pas payé leur contribution. Ces lois ont toujours été lettres mortes, et la dernière aura le sort de ses devancières. L'on n'a législaté ainsi que dans le but de piquer l'orgueil des uns et d'intimider les autres. Les premiers disent : Il est beau de lire son nom sur le tableau des avocats ! Les seconds pensent tristement : Si nous ne payons pas, nous n'avons plus le droit de pratiquer. Et les uns et les autres paient.

Mais il est une troisième classe, celle des retardataires entêtés et des pauvres diables auxquels les clients plus que les lois encore, enlèvent le droit de pratiquer. Comment sévir contre ces derniers ? Déjà ils ne peuvent vivre du revenu de leur profession, et on leur enlève le droit de l'exercer parce qu'ils ne peuvent payer l'honneur du vain titre qu'ils portent !

Il était une coutume que la civilisation a proclamée barbare, chez certains peuples sauvages : c'était de tuer ceux que la maladie accablait.

Eh bien ! cette coutume revit dans la loi concernant le Barreau : l'on achève de tuer les membres malades de... la pauvreté.

Vous, mon cher ami, vous ne pouvez payer votre contribution, parce que votre clientèle ne vous donne pas assez de revenus. Eh bien ! mon cher, pour pénitence, nous vous ôtons le droit de pratiquer ?

Mais ni considérations ni jérémiades ne peuvent rien auprès de la loi : elle n'a pas de cœur. Froide et impassible comme le rocher, elle est, et rien ne l'ébranle.

J'ai dit que la loi de 1872, pas plus que ses devancières, n'empêcherait de pratiquer quiconque veut le faire sans payer sa contribution annuelle.

L'on a reconnu en 1872 que les lois alors en force n'atteignaient pas le but que l'on s'était proposé, et la preuve c'est qu'on les a changées.

L'on a voulu décharger le conseil et les confrères de la pénible obligation de traquer des confrères, et l'on a rejeté ce fardeau sur les protonotaires et les greffiers.

La loi dit bien que ces derniers *devront* refuser tout document demandé ou produit par un membre dont le nom n'est pas inscrit sur le tableau, mais elle sera toujours sans efficacité parce qu'elle n'a pour sanction ni amende, ni pénalité quelconque contre les protonotaires ou greffiers qui ne refuseront pas ces documents.

Puis, il est encore une autre question. Le diplôme que l'on donne au nouveau-né à la profession lui confère "the right of practising as an advocate, barrister, attorney, solicitor and proctor at law in all courts of law in the Province of Quebec." Voir les diplômes

Or ce droit est un droit acquis au porteur de ce diplôme. Ce n'est pas un droit conditionnel. On ne dit pas que le droit de pratiquer dépend des paiements de telle ou telle contribution, on nous confère purement le droit de pratiquer indépendamment de quoi que ce soit. Je comprendrais que l'on pourrait légalement nous retirer ce droit si, en nous le conférant, on l'avait

fait sujet à révocation au cas où le diplômé ne se soumettrait pas à telle ou telle condition. Mais il n'en est rien. Et je voudrais bien qu'on me fit voir comment le statut de 1872 peut avoir un effet rétroactif.

C'est sans doute à cause de ces motifs qu'un grand nombre ne paient pas et refusent de payer.

Il ne serait peut-être pas sans intérêt de discuter cette question ; et je serais heureux si de plus habiles que moi donnaient leur opinion sur ce point.

JOSEPH.

Marieville, Avril, 1873.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

On annonce le mariage prochain de M. Bennett, fils du fondateur du *Herald* de New-York, avec une des filles de Christian IX, roi du Danemark. Le second fils de Christian IX est roi de la Grèce, et ses deux filles aînées sont mariées aux héritiers présomptifs de Russie et d'Angleterre. Qu'on vienne dire maintenant que l'avenir n'est pas aux journalistes.

Le 23 avril dans la paroisse de St. Louis de Gonzague, un nommé Joseph Houle s'absenta avec son épouse, laissant à la maison quatre enfants dont la plus âgée n'avait que sept ans. Lorsque les parents revinrent ils trouvèrent les quatre enfants gisant par terre et faisant des contorsions épouvantables. Ils s'étaient empoisonnés en mangeant de la "parsnip" ou de la "carotte à moreau." Un médecin mandé en toute hâte administra un émétique aux trois survivants (un était déjà mort).

Deux renvoyèrent le poison et furent sauvés, mais le troisième mourut le lendemain dans des souffrances horribles.

AYLMER, Q., 3.— La femme de Joseph Gagnon, née Lamirande, était à coudre près du berceau de son enfant dans la boutique de la maison, lorsqu'une lampe à huile de charbon fit explosion. L'huile en flamme mit le feu à ses hardes ; elle descendit en bas à la course en criant : "au secours !" quoiqu'il y eut un autre ménage dans la même maison, personne en sortit. Ce ne fut que quand cette pauvre femme fut sortie dans la rue à demi brûlée, que les voisins l'entendirent et parvinrent à éteindre le feu en la roulant dans la boue. Ce matin, quelq'un a trouvé dans la rue toute la peau des mains de cette malheureuse femme avec les ongles des doigts qui tenaient encore à cette peau calcinée. Le Dr. Church qui a été appelée auprès de cette femme, n'a presque pas d'espérance de la sauver d'une mort terrible.

Quoique le berceau dans lequel se trouvait l'enfant de l'infortunée ait pris feu, quelques personnes ont été rendues à temps pour empêcher tout autre malheur et éteindre ce commencement d'incendie.

Un américain vient de ruiner la banque Atlantic dont il était caissier, en lui volant cinq à six cent mille piastres. Cette fraude immense inspire de tristes réflexions aux journaux de New-York.

Un philosophe parisien qui vient de mourir, a mis dans son testament une clause déshéritant ceux de ses héritiers qui pleureraient autour de sa tombe, et il a ordonné de donner tous ses biens à celui qui rirait le plus fort.

On écrit de Sorrente au *Moniteur* :

Une dame d'honneur de l'impératrice de Russie, étant allée à Naples, revenait en voiture de Sorrente. Un coup de fusil a été tiré sur le cocher, qui n'a pas été atteint et a arrêté les chevaux. Trois brigands se sont présentés et ont dépouillé la dame d'honneur, laquelle était munie de bonnes roubles, et portait des boucles d'oreilles ornées de diamants que MM. les voleurs, un peu pressés, lui ont arrachées avec un brin de chair. Comme bien vous pensez, la dame est arrivée à demi-morte de frayeur chez l'impératrice.

Grand émoi dans la famille de Carignan, Victor-Emmanuel a écrit à Sa Majesté, offrant, avec ses doléances, tous les soldats qu'on voudrait. Mais l'impératrice a refusé et se borne à conserver huit lanciers qui lui servent d'escorte.

UNE DROLERIE D'IVROGNE.— Une scène scandaleuse a eu lieu un de ces jours derniers, dans la petite église d'un village voisin de Montélimart.

Le nommé M... avait pris place, avec sa fiancée, devant l'hôtel où devait se béner leur union. Tous les invités étaient rangés derrière les époux.

Au moment où le prêtre posait à l'épouse la demande sacramentelle : "Voulez-vous prendre pour votre légitime époux M..., ici présent ?" un invité, pris de boisson, s'est mis à vociférer un non solennel : "C'est moi qu'elle aime," hurlait-il. Les gens de la noce se sont interposés. Il a fallu faire sortir de force l'individu, qui s'appropriait déjà à arracher la couronne d'oranger de la jeune mariée.

OFFICES DE GEO. C. GOODWIN & Co.,
38 HANOVER STREET, BOSTON.

M. JAMES I. FELLOWS.— *Cher Monsieur* :— Nous avons fait le commerce de votre Hypophosphite depuis à peu près deux ans, et quoique le prix en semble élevé (pas trop élevé quand on considère sa vertu) nous pensons qu'il a eu un meilleur succès que n'importe quelle autre préparation que nous avons vendue, et nous le recommandons, de bon cœur, à tous ceux qui ont besoin d'une bonne médecine.

Votre respectueusement, Geo. C. Goodwin & Co.

Un grand bien public fourni par les Pilules Laxatives et Toniques du Dr. Colby

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

A St. Alexandre, P. Q., par le Rév. M. Talbot, le 21 Avril dernier, à dix heures du matin, M. C. F. Marquis, cultivateur de St. André, à Dlle. Maria-Elmire McDonald, institutrice.

DÉCÈS.

A la Baie St. Paul, le 30 Avril, Pierre Danais, Eor., J. P., ancien marchand du lieu, préfet du comté, et maire de la paroisse, à l'âge de 73 ans.

A Ogdensburgh, J. P., le 21 Avril, à l'âge de 15 ans et 4 mois, après une bien courte mais cruelle maladie Charles Leconte, deuxième enfant de M. Charles Leconte et de M. Desjardins Douillet, né à Joliette, P. Q., et ancien élève des Frères St. Victeur.

THE CANADIAN PATENT OFFICE RECORD AND MECHANICS' MAGAZINE.

LE SOUSSIGNÉ vient de commencer la publication en langue anglaise, d'une revue mensuelle, portant le titre ci-dessus, destinée spécialement à faire connaître, au moyen de dessins et de spécifications les nouveaux brevets accordés par le Bureau des Patentes à Ottawa.

GEORGE E. DESBARATS, Editeur-Propriétaire.

SACRE

DE

MGR. FABRE,

JEUDI, 1er MAI.

UN SUPERBE PORTRAIT

(LITHOGRAPHIÉ)

De MGR. FABRE, sera publié et mis en vente chez les principaux Libraires.

Tous les Catholiques du Diocèse de Montréal voudront posséder ce portrait de notre Evêque futur. Le prix n'en sera que

25 CENTIMS.

Remise libérale aux Libraires.

GEORGE E. DESBARATS, Editeur.

4-181f Bureaux de L'Opinion Publique.

VOYEZ dans une autre colonne l'annonce des Terres de Nebraska et d'Iowa.

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32.000 BILLETS A \$1.00 Chaque.

Table with 2 columns: Priz. and Valeur. Lists various prizes and their values, including property, land, and cash prizes.

Mille dix prix valant \$21,200 00

DONS:

Table with 2 columns: Description and Valeur. Lists donations for the construction of churches and other religious institutions.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les agents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Evêque de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Evêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.

20 " " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.

S'adresser à G. H. DUMESNIL, Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie, No. 5, Rue St. Sacrement.

Montréal, 23 janvier. 4-7 tf

HOPITAL DU SACRE-COEUR DE JESUS.

GRANDE OEUVRE DE CHARITE!

LOTTERIE

Sous le patronage de Sa Grâce Mgr. l'Archevêque de Québec, et de MM. les Membres du Clergé, pour aider à la construction de l'Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus, à St. Sauveur de Québec.

CONDITIONS:

I. GAIN OFFERT.

Table with 2 columns: Description of prizes and Valeur des lots. Lists prizes like horses, watches, and silver items.

Une messe, chaque mois, (à perpétuité) pour les bienfaiteurs de l'Œuvre.

II. VENTE DES BILLETS.

Chaque billet se vend 25 centims. Les avantages suivants sont accordés à ceux qui en prennent un certain nombre, savoir: 1. 1 billet pour 12; ce qui fait 13 billets pour \$3.

III. TIRAGE DES LOTS.

Le tirage des lots se fera, s'il est possible, dans le cours du mois de juin prochain, par deux prêtres, nommés à cet effet, par Sa Grâce Mgr l'Archevêque, et en présence des intéressés qui désireront y assister.

Voici le mode qui sera suivi pour faire ce tirage: 1. Toutes les marges des billets vendus, portant les noms des acheteurs, seront déposées dans une urne, et dans une autre urne seront jetés tous les numéros des lots qui sont inscrits dans un livre spécial.

2. On tirera d'abord de l'urne aux marges, le nom d'un acquéreur, et de suite on tirera de l'urne aux lots, le numéro que le sort lui donnera; et ainsi de suite jusqu'à épuisement des lots; de cette manière, les noms des personnes et les numéros des lots seront également tirés au sort.

3. Le tirage terminé, on adressera à chaque propriétaire de billet gagnant, une lettre pour l'informer de ce qu'il aura gagné, et il sera mis en possession du lot ou des lots gagnés, en s'adressant au soussigné auquel il devra présenter la lettre qui lui aura été adressée.

4. Tous les lots devront être réclamés dans le cours d'une année. Passé ce temps, les lots, qui n'auront pas été réclamés, seront vendus au profit du dit Hôpital du Sacré-Coeur de Jésus.

J. R. L. HAMELIN, Ptre., Hôpital-Général, Québec.

VOYEZ dans une autre colonne l'annonce des Terres de Nebraska et d'Iowa.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-491f

COURS ELEMENTAIRE

DE

BOTANIQUE

ET

FLORE DU CANADA

A L'USAGE DES MAISONS D'EDUCATION

PAR

L'ABBÉ J. MOYEN,

PROFESSEUR DE SCIENCES NATURELLES, AU COLLEGE DE MONTRÉAL.

1 Volume in-8 de 334 pages et de 46 planches. Prix: Cartonné, \$1.20.—\$1.20 la douzaine.

Le Cours Élémentaire seul, (62 ps. et 31 planches.) Cartonné, \$0.40.—\$4.00 la douzaine.

En vente aux bureaux de L'Opinion Publique No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal, et chez tous les libraires du Canada. 3-33 tf

SIROP DE GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'EpINETTE ROUGE dans les maladies des Pouxmons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centims par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTREAL.

3-25zs (Établi en 1870.)

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., BOSTON E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., BOSTON, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., BOSTON, E. U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans.

THOMAS A. HAINES, gérant. Assortiment sp. lendide de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés, Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44zs

ETEIGNOIR D'INCENDIE



"TOUT A FAIT LA MEILLEURE PROTECTION CONTRE LE FEU."

EMPLOYÉ PAR Les chemins de fer, Les bateaux-à-vapeur, Hôtels, Les Mines, les Atiles, Les Départements du Feu, etc. Faites demander "Its Record." F. W. FARWELL, Secrétaire, 407, BROADWAY, N.-Y. 4-3

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE



NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES EPICIERIS RESPECTABLES. 3-38 zs

VOYEZ dans une autre colonne l'annonce des Terres de Nebraska et d'Iowa.

A. SICOTTE,

No. 331 RUE ST. LAURENT.

Ferblantier, Plombier Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Aisance, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Meches, etc. Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43 zs

O. DESMARAIS, PHOTOGRAPHE, Coin des rues Craig et St. Laurent, MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché. 3-20zs

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE. (Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

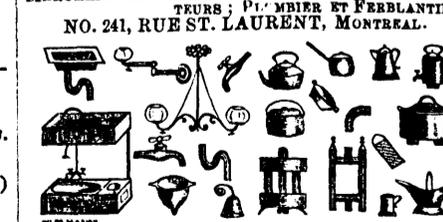
MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTREAL, 77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH, JAMES MATTINSON, H. W. GARTH. 3-22 zs

GEORGE YON,

MARCHAND DE POELLES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS; PLUMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTREAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poèles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glacières est aussi bien varié et à des prix très modérés.

Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plombage et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 z.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 5 avril, 1873. L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 15 pourcent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1869.

Canada, Province de Québec, } DANS LA COUR SUPÉRIEURE. District de Montréal.

Dans l'affaire de JAMES McCLURE, Failli.

LE SOUSSIGNÉ a déposé au greffe de cette Cour un acte de composition et décharge exécuté par ses créanciers, et le DIX-SEPTIÈME jour de MAI prochain, il s'adressera à la dite Cour pour en obtenir une ratification de la dite décharge.

JAMES McCLURE, Par MONCK & BUTLER, ses Procureurs ad litem. Montréal, 12 Avril, 1873. 4-16c

LEGGO & Cie., LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPYSTES, STERÉOTYPYSTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTHO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau: No. 1, Côte de la Place d'Armes } MONTREAL. Ateliers: No. 319, Rue St. Antoine.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

Des MILLIONS D'ACRES des Terres d'Iowa et de Nebraska

A VENDRE PAR LA Compagnie de Chemin de Fer de Burlington et Rivière Mo.

10 ans de credit à 6 p. cent d'intérêt.

Aucune portion du capital due avant le commencement de la CINQUIÈME année. Les PRODUITS paieront la terre et les améliorations longtemps avant l'expiration de ce bon crédit. Le sol de l'IOWA est de NEBRASKA est riche et facile à cultiver. CLIMAT chaud, SAISONS longues, MOISSONS abondantes, MARCHÉS excellents, TAXES minimales, et l'EDUCATION gratuite pour tous.

AVANTAGES EXTRAORDINAIRES pour le passage et le fret aux acheteurs et à leurs familles. Des CIRCULAIRES donnant d'amples détails, gratis; demandez toutes celles dont vous avez besoin pour lire et faire circuler.

VEZ DANS L'OUEST et prospérez. Vos amis vous y suivront. UNE CARTE SECTIONNELLE montrant la situation exacte des terres de l'Iowa, se vend 30 Cts., et une pour le Nebraska, le même prix. Pour les circulaires et les cartes, s'adresser à

GEORGE S. HARRIS, Commissaire des Terres BURLINGTON, IOWA. Et veuillez dire dans quel journal vous avez vu cette annonce. 4-16d

ROMAN CANADIEN.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo. Prix: 25 Centims.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine. 3-301f

"L'OPINION PUBLIQUE."

Journal Politique et Littéraire

Publié tous les Jedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année. Aux États-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centims.

Envois par lettres enregistrées ou par ordre sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES: 10 Centims la ligne pour chaque insertion.

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés.

On ne recevra pas d'abonnement pour moins de six mois.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour discontinuer son abonnement il faut en donner avis au moins quinze jours d'avance, au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'agent collecteur et les porteurs ne sont pas autorisés à recevoir de désabonnements. Lorsqu'un abonné change de demeure il doit en donner avis huit jours d'avance.

Si l'abonné ne reçoit pas son journal il est requis de porter plainte immédiatement à l'administration.

FRAIS DE POSTE-ATTENTION! Les frais de Poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centims par trois mois, payables d'avance au bureau de Poste de l'abonné. Le manque d'attention à ce détail, entraînerait une dépense de 2 centims qu'il faudrait payer sur chaque numéro.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à L'OPINION PUBLIQUE ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal.

Toute lettre d'affaires devra être adressée à GEORGE E. DESBARATS, seul chargé de l'administration du journal.

Imprimé et publié par G. F. DESBARATS, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.